

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1957

CINQUANTIÈME RAPPORT  
DE LA  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
1957

# RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE SUR L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN 1957

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

En 1957, l'économie mondiale a été caractérisée par la coexistence de facteurs d'expansion et de facteurs de régression. La pression inflationniste s'est poursuivie, d'une part, soutenue principalement par l'excédent des dépenses publiques, la hausse persistante des salaires et une augmentation constante de la demande. L'élan de la conjoncture, d'autre part, s'est visiblement affaibli. En divers endroits, l'expansion a fait place à une stabilisation ou même à un certain recul résultant avant tout, dans de nombreux pays, de l'insuffisance croissante de capitaux et d'une activité réduite dans le domaine des investissements.

Quoique caractérisée dans son ensemble par un haut degré de production et d'emploi, l'année 1957 a été marquée de tendances antagonistes qui ont créé dans la conjoncture internationale des tensions telles qu'on n'en avait plus vu depuis longtemps. Ces tensions se sont traduites notamment par des perturbations dans les balances des paiements; ces perturbations, renforcées par des différences plus marquées entre les prix et les salaires de plusieurs pays importants, sont devenues un problème central de l'économie internationale, en particulier en Europe occidentale. Après avoir tout d'abord rapporté les mesures de libération du commerce extérieur, la France s'est vue amenée, en août 1957, à abolir le système des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation appliqué jusque là et à le remplacer par une élévation de 20 pour-cent du prix des devises étrangères. Cette mesure prévoyait d'abord des exceptions qui ont été supprimées en octobre. Au point de vue international elle a été interprétée comme une dévaluation monétaire et elle a fait baisser de  $16\frac{2}{3}$  pour-cent le cours du change du franc français. Elle a soulevé une vague d'inquiétude et de nervosité qui a enveloppé quelques autres monnaies européennes dans un réseau de rumeurs et de spéculations sur d'imminentes modifications de cours de change. En particulier l'attente d'une dévaluation de la livre anglaise et d'une réévaluation du mark allemand a provoqué des transferts de capitaux considérables à travers les frontières. En raison des fortes sorties de fonds et des pertes de réserves monétaires qu'elles entraînaient, les autorités monétaires anglaises ont décrété de rigoureuses restrictions de crédit jointes à une élévation du taux de l'escompte officiel de 5 à 7 pour-cent. Toutefois le cours de la livre sterling fut maintenu et l'élargissement des marges de cours, auquel on s'attendait ici et là, ne s'est pas réalisé. La parité du mark allemand, elle non plus, n'a pas été modifiée. Cependant, après que la Bank deutscher Län-

der avait déjà réduit de  $\frac{1}{2}$  pour-cent son taux d'escompte, en janvier 1957, la Deutsche Bundesbank, qui lui a succédé, l'a encore abaissé de  $4\frac{1}{2}$  à 4 pour-cent, désirant contribuer ainsi à la détente de la situation des balances des paiements.

Bien qu'on ait pu empêcher une crise monétaire aiguë et générale et des modifications de cours des changes, le problème que soulèvent les balances des paiements reste posé. Il est aggravé par le fait que le rapport entre les réserves monétaires et les chiffres d'affaires du commerce international s'est sensiblement détérioré ces dernières années dans une grande partie du monde occidental, et que la répartition des réserves monétaires entre les différents pays est devenue plus inégale et plus défavorable. Aussi maints Etats n'ont-ils guère de possibilité de remédier à de fortes tensions dans la situation monétaire. Le danger est alors d'autant plus grand de voir les pertes de réserves monétaires engendrer rapidement une crise des paiements.

La restauration de l'équilibre des balances des paiements dépend essentiellement de la mesure dans laquelle les pays réussiront à maîtriser l'évolution inflationniste. Pendant cet exercice également, des efforts considérables ont été déployés à cet effet. Preuve en soit le fait que de nouveau plus de vingt élévations du taux d'escompte ont été effectuées, dont une partie reflète simplement la hausse mondiale du niveau des taux d'intérêt en raison de la pénurie de capitaux; mais il importe de les considérer pour la plupart comme l'expression de la lutte contre les tendances à l'inflation. Quelques pays, dont la situation était particulièrement critique, ont modifié plusieurs fois leur taux d'escompte dans l'espace d'une année et édicté en même temps des dispositions draconiennes pour restreindre l'activité en matière de crédit. Mais l'instrument de la politique d'escompte n'a pas été uniquement utilisé comme moyen de restriction. Aux Etats-Unis d'Amérique, où la vis de l'escompte avait été vigoureusement serrée, les banques d'émission, en présence du recul sensible de l'activité dans divers domaines de l'économie, ont réduit le taux d'escompte de  $\frac{1}{2}$  pour-cent en novembre 1957 et l'ont ramené à 3 pour-cent. Outre ses répercussions d'ordre technique, cette mesure revêt le caractère d'un changement fondamental d'orientation de la politique de crédit.

La coopération européenne dans le domaine de l'économie a franchi une nouvelle étape; en effet les représentants des six Etats membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ont signé, le 25 mars 1957, le traité relatif à la création d'un marché commun. En même temps les autres pays membres de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) se sont efforcés de faire un nouveau pas vers l'instauration d'une zone de libre échange. En juin 1957 l'Union européenne de paiements (UEP) a été prorogée d'une année sans subir aucun changement.

Pour la Suisse l'année 1957 a été de nouveau une bonne année au point de vue économique. Tandis que l'on constatait un ralentissement de la conjoncture mondiale, en Suisse l'essor s'est tout d'abord poursuivi et certains secteurs de la production et du commerce ont enregistré de nouveaux chiffres maxima; en conséquence, les symptômes de tension s'accrochèrent dans les premiers mois de l'exercice. L'augmentation de la circulation fiduciaire était particulièrement alarmante; on n'en avait jamais connu de pareille sinon en temps de guerre. Elle était le signe

manifeste des tendances inflationnistes qui existaient dans l'évolution de la conjoncture en Suisse. Les crédits bancaires accusèrent une augmentation plus forte que dans la période correspondante des deux années précédentes. Au printemps, la hausse de l'indice des prix à la consommation s'est accélérée, surtout sous l'influence de causes intérieures. En présence de cette situation il fallut que la banque d'émission recourût à l'instrument classique qu'est le relèvement du taux de l'escompte.

Le relèvement du taux officiel d'escompte de  $1\frac{1}{2}$  à  $2\frac{1}{2}$  pour-cent et du taux des avances sur nantissement de  $2\frac{1}{2}$  à  $3\frac{1}{2}$  pour-cent auquel la Banque nationale a procédé le 15 mai 1957 a été l'événement le plus important du marché suisse de l'argent et des capitaux. Ainsi donc, pour la première fois depuis le 26 novembre 1936, la Banque nationale a de nouveau fait usage de l'instrument de la politique d'escompte. Un des motifs de cette mesure fut d'abord l'évolution des taux d'intérêt en Suisse; comme les taux tendaient déjà depuis des mois à s'élever, il était indiqué que la Banque nationale adaptât ses taux officiels aux conditions modifiées du marché de l'argent et des capitaux, afin d'éviter un écart trop grand entre les taux de la banque d'émission et ceux du marché, comportant le danger d'une mise à contribution supplémentaire et indésirable du crédit de la Banque nationale et par là d'une création monétaire d'ordre inflationniste. Mais le relèvement du taux de l'escompte était aussi nécessaire pour des considérations de politique conjoncturelle. Il s'agissait de faire comprendre aux milieux économiques et aux corporations de droit public que la situation du marché s'était modifiée et qu'il importait d'observer de la retenue dans l'appel au crédit pour prévenir les dangers d'une expansion excessive de la conjoncture et la dépréciation de l'argent qu'elle impliquait.

Sous l'influence de divers facteurs, le climat de la conjoncture a aussi quelque peu changé en Suisse dans le second semestre de l'exercice. En liaison avec le fléchissement de la conjoncture internationale, le rythme d'accroissement de l'activité s'est ralenti et l'avenir apparut en divers endroits sous un jour moins favorable que ce n'avait été le cas il y a encore une année. Ce n'est pas le marché des capitaux qui a le moins contribué à atténuer l'élan de la conjoncture. La pénurie de moyens financiers à long terme, principale conséquence de l'accroissement excessif des besoins de capitaux requis par des investissements qui devançaient la formation d'épargnes réelles, s'est encore aggravée et elle a entraîné une nouvelle élévation des taux d'intérêt. Les facultés de crédit des banques ont subi un resserrement sensible accompagné d'une hausse des taux créanciers et débiteurs. Le marché de l'argent, en revanche, a bénéficié d'un accroissement remarquable de liquidité qui résultait notamment de l'afflux de capitaux étrangers et de l'attention portée par les banques à leur liquidité. Dans les derniers mois de l'année, l'allègement du marché de l'argent a gagné le marché des capitaux, tandis que la situation demeurait tendue sur le marché hypothécaire.

Pour ses autres mesures concernant la politique du marché, la Banque nationale s'est aussi laissée guider par la volonté de maintenir le pouvoir d'achat de l'argent. Au printemps de 1957 elle a rappelé la moitié de la part des avoirs minima des banques et des sociétés et institutions d'assurances qu'elle avait libérée au commencement de décembre de l'année précédente. La con-

vention conclue avec les banques sur la création de tels avoirs a été prorogée jusqu'à nouvel avis en juin 1957; en revanche, les sociétés et les institutions d'assurances ont cessé de participer à l'entretien d'avoirs minima. Le Gentlemen's Agreement réglant le traitement des avoirs étrangers a, lui aussi, été prorogé. Le Gentlemen's Agreement relatif au financement de la construction n'a pas été renouvelé; il s'est avéré en effet que ses dispositions limitant les crédits bancaires de construction ainsi que les prêts hypothécaires étaient superflues en raison des changements intervenus dans la situation du marché.

La question de savoir s'il fallait proroger la convention concernant le maintien d'avoirs minima par les banques et le Gentlemen's Agreement relatif au traitement des avoirs étrangers s'est posée une nouvelle fois en automne 1957. L'élévation croissante des prix et des salaires nécessitant le maintien de la politique de restriction afin de prévenir le danger de nouvelles impulsions d'origine monétaire, les banques adhérentes se sont déclarées prêtes à proroger les deux Gentlemen's Agreements dont les dispositions furent toutefois atténuées. C'est ainsi que le montant des avoirs minima des banques a été partiellement réduit pour tenir compte, par un manie-ment souple de cet instrument de la politique du marché, de la situation tendue du crédit. Le montant global des avoirs minima bloqués est ainsi descendu de 230 à 178 millions de francs.

La Confédération a continué de soutenir la politique de la banque d'émission en maintenant la stérilisation d'une partie de ses moyens de trésorerie et en prenant, lors du relèvement du taux de l'escompte, des dispositions spéciales pour empêcher une expansion de l'activité économique. Il est vrai que la politique de stérilisation a subi un relâchement sensible, car la Confédération, en présence de l'évolution du marché, a affecté au remboursement de ses dettes non seulement l'excédent courant des recettes, mais aussi une partie de ses autres liquidités qu'elle a ainsi remises à la disposition de l'économie. L'idée directrice de cette politique tendait à aider le marché à franchir des passes difficiles dans le secteur du crédit et notamment à contribuer à alléger les conditions du marché du logement.

#### SITUATION DE L'ÉCONOMIE SUISSE

En raison de la persistance de la haute conjoncture, la production industrielle et artisanale, les investissements, les mouvements du commerce extérieur et la demande intérieure ont accusé une nouvelle augmentation. Tous les facteurs de production ont été entièrement utilisés et la demande de main-d'œuvre, de moyens de production, de capitaux et de crédits a été extraordinairement élevée. C'est surtout au cours du premier semestre que l'économie a évolué sous le signe d'une forte expansion et d'une activité démesurée. Dans le second semestre cette activité est demeurée en général très vive, bien qu'on ait pu relever des signes d'un affaiblissement de l'expansion qui fit apprécier avec plus de réserve l'avenir de l'économie.

En l'absence d'un indice de la production, il faut, pour se faire une idée de la production industrielle, se fonder sur les mouvements du degré de l'emploi dans les différentes branches, sur la

marche des importations et des exportations et sur les variations des chiffres d'affaires du commerce de détail. Ces données montrent que la production a continué d'augmenter dans la plupart des branches industrielles. Toutefois, dans certaines d'entre elles, par exemple la fabrication du ciment et quelques branches du textile, son accroissement s'est tenu dans des limites plus étroites qu'en 1956. Bien que les commandes en carnets aient diminué ici et là, elles permettront, dans de nombreux secteurs, de maintenir pour un certain temps l'utilisation de la capacité de production. Les entrées de nouvelles commandes, elles aussi, ont enregistré un léger recul dû, en partie, à la longueur des délais de livraison qui a empêché de les accepter toutes.

L'effectif de la *main-d'œuvre occupée* a continué d'augmenter en 1957. Le nombre indice des ouvriers engagés dans les mêmes entreprises s'inscrivait à 130,3 dans le troisième trimestre de 1957 (100 dans le troisième trimestre de 1949). Ainsi l'occupation dépassait de 5,2 pour-cent son niveau de l'année précédente. Parmi les industries d'exportation, ce sont l'horlogerie et l'industrie des métaux et des machines qui ont enregistré les augmentations les plus fortes de main-d'œuvre et, dans les industries travaillant principalement pour le marché intérieur, l'habillement et les arts graphiques. Dans l'industrie chimique, la progression de l'emploi a correspondu à peu de chose près à la moyenne notée pour l'ensemble des autres branches. A l'intérieur de l'industrie textile, l'évolution a été différente selon les activités. L'augmentation a été minime, voire nulle, dans les branches qui dépendent du bâtiment, par exemple les industries de la pierre, de la terre et du bois.

L'accroissement du besoin de main-d'œuvre a fait apparaître encore plus nettement qu'en 1956 le manque d'ouvriers spécialisés. Il a abouti notamment à une nouvelle augmentation de l'effectif des *ouvriers étrangers*. Alors que, déjà en août 1956, 326 000 ouvriers étrangers soumis au contrôle étaient occupés en Suisse dans des entreprises et le service de maison, il y en avait 377 000 en août 1957, soit 16 pour-cent de plus qu'un an auparavant. Les ouvriers du bâtiment continuèrent de former le contingent le plus fort; toutefois, du fait de la diminution de l'activité de la construction dans quelques régions du pays, la moyenne de son accroissement a été inférieure à celle du nombre toujours plus grand des travailleurs étrangers. L'augmentation de la main-d'œuvre a été prononcée dans l'industrie des métaux et des machines. Dans certaines parties de l'industrie textile également, l'effectif des étrangers s'est considérablement accru, tandis que des ouvriers suisses ont continué à la quitter pour s'engager dans d'autres branches. Le recrutement de la main-d'œuvre étrangère pour l'agriculture et le service de maison a rencontré des difficultés; les ouvriers étrangers occupés dans ces deux branches en août 1957 ont été, eux aussi, moins nombreux qu'un an auparavant.

L'*activité de l'industrie du bâtiment* a contribué dans une mesure essentielle à renforcer celle de l'économie. D'après les relevés établis au printemps 1957 par le délégué aux possibilités de travail, la valeur des projets de construction pour l'exercice était estimée à 4754 millions de francs. Sur ce chiffre 1771 millions concernaient la construction publique et 2983 millions la construction privée. Ainsi donc l'ensemble des projets dépassait de 453 millions de francs la valeur des constructions exécutées en 1956. Cette augmentation était attribuable avant tout à la

progression de 545 millions de francs des projets publics; en revanche, les plans de construction pour compte privé ont été estimés à 92 millions de francs de moins. Avec 1100 millions de francs les constructions envisagées par l'industrie et l'artisanat sont demeurées à peu près au niveau des réalisations de l'année précédente, alors que la construction de bâtiments d'habitation, évaluée à 1382 millions de francs, était inférieure de 186 millions à la valeur des projets exécutés l'année d'avant. En revanche, l'aménagement d'ouvrages hydro-électriques a marqué une forte avance puisqu'il a passé de 358 à 473 millions de francs.

Comme des projets d'une valeur globale supérieure à 4,7 milliards de francs constituent une menace de surexpansion indésirable de la construction, qu'ils doivent entraîner forcément un nouveau gonflement de la demande déjà excessive et que les moyens nécessaires pour leur financement à long terme dépassent la capacité du marché des capitaux, le Conseil fédéral a estimé, en mai 1957, devoir attirer une nouvelle fois et d'une manière pressante l'attention des cantons et des communes sur la nécessité d'observer de la retenue dans la mise à exécution des constructions prévues. La Confédération elle-même a réduit le nombre de ses projets. En même temps, l'économie privée a été invitée à reviser son programme d'investissements. Dans le cadre des dispositions prises pour contenir l'essor de la conjoncture, le Conseil fédéral a aussi recommandé à la Commission pour la garantie des risques à l'exportation de chercher à abaisser les taux de garantie. Cette mesure ne doit cependant pas nuire, à long terme, à l'exportation ni réduire les possibilités de travail ou le degré de l'emploi dans les industries.

Selon les données à disposition, on présume que la valeur globale des constructions effectivement réalisées n'a pas atteint le montant des projets soumis. Dans la construction publique le nombre des projets exécutés a probablement été un peu inférieur à celui qui avait été envisagé au printemps 1957 et il n'est guère vraisemblable que tous les projets privés aient été réalisés.

La construction de logements a été très animée pendant l'exercice. C'est ainsi que dans les 42 communes urbaines établissant une statistique mensuelle, le nombre des logements terminés en 1957 s'est monté en tout à 18 384, soit 11,3 pour-cent de plus que l'année précédente. Mais cette production élevée n'a en général pas encore abouti à alléger le marché dans les grandes villes et dans les localités fortement industrialisées, où la population s'accroît sans cesse à cause de la haute conjoncture. En revanche, dans les petites villes, où la vive activité déployée ces derniers temps par la construction a déjà rendu possible une certaine normalisation du marché, la production de logements est en partie en recul. Les frais de construction ont aussi contribué à cette régression, parce qu'ils comportent des loyers qu'on ne paie que dans les grandes agglomérations.

Après s'être amorcée déjà en été 1956, la diminution des projets de construction s'est poursuivie en 1957 et a même marqué pendant quelques mois une accélération sensible. De 1955 à 1956 les autorisations de bâtir dans les 42 villes prises en considération ont fléchi de 21,7 pour-cent; de 1956 à 1957 elles ont diminué de 18 123 à 14 468 logements ou 20,2 pour-cent. Ainsi donc, pour la première fois depuis l'année 1948, le nombre des projets autorisés a été in-

férieur à celui des logements terminés. Cette évolution montre qu'il faut s'attendre à une régression de l'activité dans l'industrie du bâtiment en 1958.

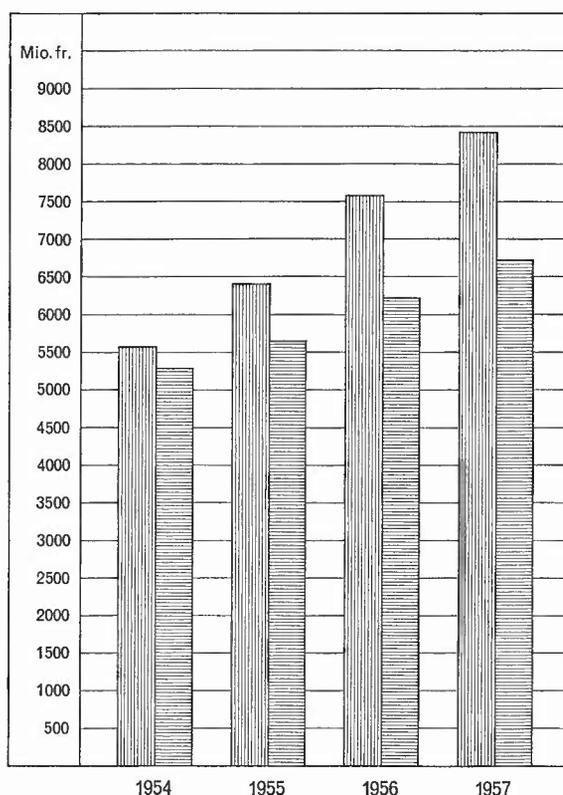
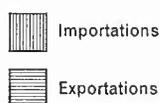
Dans les grandes villes et dans les régions industrielles, la situation du marché des logements s'est plutôt aggravée et la pénurie de logements à loyers modiques y est particulièrement aiguë; c'est pourquoi les Chambres fédérales ont adopté un projet du Conseil fédéral concernant l'encouragement à la construction de logements économiques; 10 000 logements doivent être construits dans l'espace de quatre ans avec l'aide de la Confédération.

L'accroissement du volume des exportations et de la demande intérieure a avivé l'activité des investissements. En conséquence, avec 3 088, les projets de construction industrielle et artisanale qui ont été examinés ont été plus élevés en 1957 qu'en 1956. Près de la moitié des projets concernait l'industrie des machines et l'industrie des métaux; il s'agissait avant tout de la construction de nouveaux et de l'agrandissement d'anciens bâtiments ainsi que de l'aménagement d'installations techniques, ce qui reflète les efforts déployés par l'industrie aussi bien pour développer les capacités de production que pour rationaliser les entreprises. Au cours du second semestre, la courbe relative au nombre de projets examinés a marqué un net fléchissement.

L'expansion du *commerce extérieur* a de nouveau fait un bond. Après avoir atteint en 1956 déjà un niveau record de 13 801 millions de francs, le trafic des marchandises avec l'étranger a progressé de 1 360 millions ou de 9,9 pour-cent en 1957 pour passer à 15 161 millions de francs. Cette intensification du commerce extérieur était avant tout attribuable aux achats fortement accrus de la Suisse qui ont augmenté de 850 millions de francs ou 11,2 pour-cent pour s'inscrire à 8 447 millions, alors que les marchandises livrées par notre pays à la clientèle étrangère ont avancé de 510 millions de francs ou 8,2 pour-cent et atteint 6 714 millions de francs. L'excédent des importations est parvenu ainsi au montant extraordinairement élevé de 1 733 millions de francs. Toutefois il convient de constater qu'en 1957 les taux d'accroissement des importations aussi bien que ceux des exportations étaient plus faibles que ceux de l'année précédente.

L'extension des importations est due à diverses causes; les plus importantes sont les besoins de l'économie suisse en matières premières et en matières auxiliaires, ainsi que la demande élevée de biens de consommation et de biens d'investissements. Comme l'industrie n'était pas en mesure de couvrir tous les besoins du pays, des produits finis furent importés en plus grandes quantités.

Les entrées de denrées alimentaires ont progressé de 137 millions de francs ou 8,7 pour-cent et passé à 1 705 millions de francs; les importations de matières premières ont avancé de 243 millions ou 9,0 pour-cent et atteint 2 941 millions et celles de produits manufacturés de 470 millions ou 14,1 pour-cent pour s'inscrire à 3 801 millions de francs. C'est avant tout l'importation accrue de matières premières et de denrées alimentaires destinées en partie à la constitution de stocks qui a provoqué l'extension des importations dans le premier semestre de l'année; les mauvaises récoltes de l'année 1956 ont aussi rendu nécessaire un renforcement des importations de céréales panifiables. Dans le second semestre, les grandes fluctuations que la crise de Suez et les événe-



ments de Hongrie avaient fait subir aux réserves étaient largement atténuées. Les achats de matières premières et de produits alimentaires à l'extérieur redevinrent normaux, mais la récolte insuffisante de fruits indigènes a entraîné un accroissement des importations de fruits. Au cours de 1957 les chiffres mensuels des importations ne se sont pas seulement rapprochés toujours plus des chiffres correspondants de l'année précédente, ils sont même descendus au-dessous en novembre et en décembre.

La courbe des exportations a continué à s'élever, mais elle a également subi un certain fléchissement. Ont participé à l'augmentation des exportations par rapport à l'année précédente, les ventes de machines, d'appareils et d'instruments, pour un montant de 193 millions de francs, celles de produits chimiques, avant tout pharmaceutiques, pour 137 millions et celles de montres pour 69 millions de francs. Les exportations d'autres marchandises ont suivi des évolutions différentes, qui font ressortir les obstacles que certains articles ont rencontrés sur les débouchés extérieurs.

Considérée dans son ensemble, la répartition géographique des importations n'a pas subi de changements fondamentaux. Les livraisons provenant des pays de l'UEP ont constitué 76,7 pourcent des importations de la Suisse. Quant aux autres pays, on remarque une forte augmentation des achats aux Etats-Unis d'Amérique, en Argentine et au Japon. En ce qui concerne la répartition régionale des exportations, on relève que la plupart de nos partenaires ont importé, en valeur, plus de marchandises que l'année précédente. Dans quelques cas l'augmentation a été même considérable.

L'évolution du déficit de notre balance commerciale a pris pendant l'exercice une importance particulière. Déjà en 1956 l'augmentation des excédents des importations avait caractérisé nos relations économiques avec l'étranger. Cette tendance se renforça dans les premiers mois de 1957. Les importations extraordinairement élevées portèrent, déjà dans le premier semestre de 1957, le déficit de la balance du commerce à 1 093 millions de francs. Au cours du second semestre les excédents d'importations furent ramenés à un volume plus normal en raison du ralentissement de l'augmentation des importations. De juillet à décembre, ils ont encore atteint 640 millions de francs.

En 1956 les excédents enregistrés par la Suisse dans le tourisme, le produit de capitaux placés à l'étranger et le solde actif des prestations de service, d'un montant total de 1,5 milliard de francs, avaient permis de compenser le déficit de 1,4 milliard de francs enregistré par la balance commerciale. Quoiqu'on puisse admettre que le produit des postes invisibles de la balance des revenus de 1957 soit plus élevé qu'il y a une année, il n'est pas probable qu'il ait suffi à couvrir le déficit de 1 733 millions de francs subi par la balance commerciale.

En 1957 également l'*agriculture* suisse a souffert des intempéries. Au mois de mai, les retours de froid et le gel ont causé de grands ravages aux vignobles et aux cultures fruitières et maraîchères. La vendange n'a probablement atteint que la moitié environ de la moyenne des années 1947 à 1955. La récolte des fruits a été la plus mauvaise qu'on ait connue depuis le début de ce siècle. Le produit de la cueillette des pommes et des poires ne correspondait qu'aux 14 pour-cent d'une bonne récolte. Les cultures maraîchères et celles des petits fruits ont aussi souffert du froid. C'est pourquoi la Confédération s'est vue amenée à prendre des mesures de secours extraordinaires en faveur du vignoble et d'autres branches de la production particulièrement éprouvées par le gel. Le rendement des prés et de la culture des champs a été satisfaisant; les revenus réalisés dans l'élevage du bétail ont enregistré l'augmentation substantielle de 6,9 pour-cent en chiffre rond. Le niveau moyen des prix des produits agricoles, qui s'était inscrit à 103,0 points (1948 = 100) à la fin de 1956, a d'abord reculé à 99,9 à la fin de février; il est remonté à 105,2 points jusqu'à la fin de l'exercice. Au printemps les prix indicatifs pour le gros bétail ont été majorés, mais l'augmentation des prix effectifs n'a atteint que le tiers de cette hausse. Afin de contre-balancer les augmentations du coût de la production, le Conseil fédéral a relevé en automne les prix payés aux producteurs pour les pommes de terre, les céréales panifiables, les betteraves à sucre et le colza. Le prix de base du kilogramme de lait a été majoré de 2 centimes et fixé à 43 centimes à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1957. Pour le lait et pour la crème, cette hausse a été reportée sur le prix de vente aux consommateurs, tandis que les frais accrus de la fabrication du fromage, du beurre et du lait en conserve ont été compensés par l'octroi de subventions.

L'indice des prix des moyens de production, qui était de 113,1 points en décembre 1956, a subi un léger recul qui l'a réduit à 112,3 points en décembre 1957. Ce recul était attribuable avant tout à la baisse des prix de denrées fourragères, mais il a été presque contre-balanqué par les augmentations des prix des instruments et des machines agricoles et la majoration des salaires des domestiques. Bien que le pouvoir d'achat des recettes provenant de la production agricole ait

été, pour la première fois depuis décembre 1954, un peu plus élevé à la fin de l'exercice qu'une année auparavant, l'amélioration des revenus de l'agriculture dans son ensemble n'a pas marché de pair avec celle d'autres branches de la production.

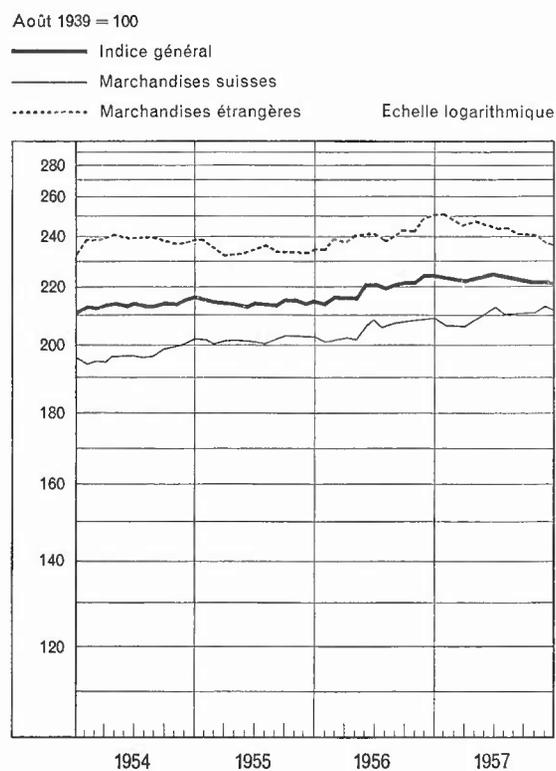
Le *tourisme* a connu un nouvel essor si bien que l'année a été bonne pour l'hôtellerie. La saison d'hiver 1956/1957 a été favorable; malgré le temps parfois maussade pendant la saison d'été, l'élan du tourisme a continué et toutes les parties du pays, en particulier les régions montagneuses et le Tessin, ont bénéficié de l'augmentation de la fréquentation. Le nombre total des nuitées enregistrées en 1957 dans les hôtels et les auberges a été de 6,0 pour-cent plus élevé que l'année précédente. A elles seules les nuitées des hôtes étrangers se sont accrues de 9,0 pour-cent. Comme les lits étaient plus nombreux, notamment par suite de la construction de nouveaux hôtels dans certains centres touristiques, leur degré d'occupation n'a pas évolué de pair avec la progression des nuitées. Ainsi que le montre l'accroissement du chiffre de la fréquentation, la Suisse a pu conserver sa position dans la concurrence entre les pays où l'on va passer des vacances ou faire des voyages.

Le *mouvement des prix* des produits suisses offre une image peu réconfortante; il s'est caractérisé surtout par le fait que les hausses de salaires et celles d'autres éléments du coût de la production dues au puissant essor de la conjoncture au cours des années précédentes ont été de plus en plus incorporées dans les prix. Tel fut notamment le cas pour les biens de consommation et les prestations de service, ce qui explique en partie la différence entre la marche de l'indice des prix de gros et celle de l'indice des prix à la consommation.

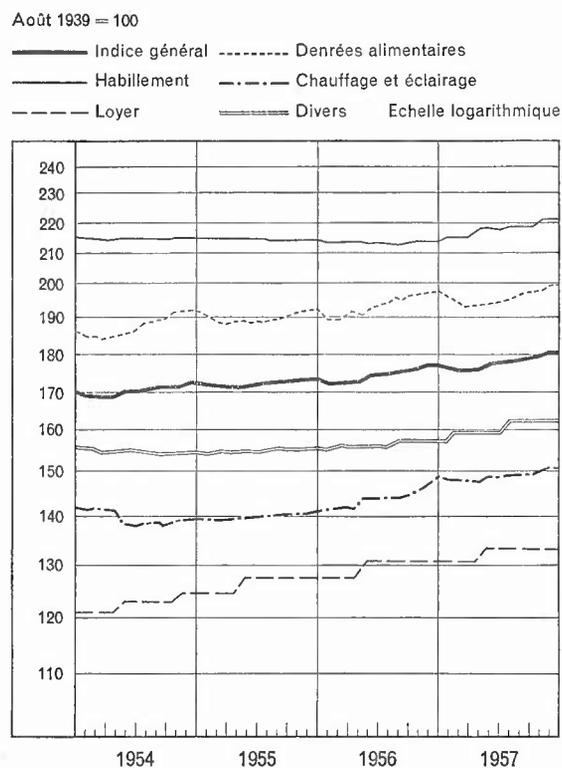
L'indice des prix de gros, qui reflète l'évolution de la moyenne des prix des produits alimentaires, des matières premières et des matières auxiliaires mais non celle des produits manufacturés, a encore enregistré, pendant le premier semestre de l'exercice, une légère élévation qui l'a porté de 225,1 à 226,3 (août 1939 = 100). A cet accroissement a succédé une régression des prix de marchandises importantes qui a fait glisser l'indice des prix de gros à 222,3 à la fin de l'année. Ainsi l'indice fut ramené de 1,2 pour-cent au-dessous du niveau correspondant de l'année précédente. Les prix des marchandises importées par le commerce de gros ont tendu à baisser depuis le commencement de 1957; par contre l'indice des marchandises indigènes a sensiblement haussé. C'est ainsi que l'indice des prix des marchandises étrangères se tenait à 236,3 à la fin de décembre 1957, ce qui correspond à un recul de 5,6 pour-cent depuis le début de l'année. L'indice des marchandises suisses, en revanche, est monté de 208,4 à 212,5 ou de 2,0 pour-cent.

De 177,4 à la fin de décembre 1956, l'indice des prix à la consommation est monté presque sans discontinuer jusqu'à 181,0 à la fin de décembre 1957. A cette époque-là, il dépassait de 2,0 pour-cent son niveau de l'année précédente à pareille date. Tous les groupes ont participé à cet enchérissement. Ce sont les articles d'habillement qui ont subi l'augmentation la plus forte, soit 4,0 pour-cent. Ce poste est suivi des groupes «divers» avec 3,2 pour-cent et «loyers» avec 2,4 pour-cent. Les dépenses d'alimentation ont avancé de 1,0 pour-cent et l'indice «chauffage et éclairage» de 0,4 pour-cent. Cette ascension du coût de la vie était principalement imputable à des

## Indice suisse des prix de gros



## Indice des prix à la consommation



facteurs internes. Elle a causé des inquiétudes, même si l'on considère que, dans la plupart des Etats de l'Europe occidentale et aux Etats-Unis d'Amérique, le niveau des prix est monté plus fortement que dans notre pays. En face de la hausse de 2,0 pour-cent que l'indice des prix à la consommation a enregistrée en Suisse dans l'espace d'une année, figurent les taux suivants relevés dans des pays industriels importants: Belgique 2,9 pour-cent, Etats-Unis d'Amérique 3,1 pour-cent, Allemagne 3,5 pour-cent, Suède 4,2 pour-cent, Grande-Bretagne 4,6 pour-cent, Pays-Bas 8,3 pour-cent et France 10,9 pour-cent.

La hausse du coût de la vie a déclenché dans les organisations de salariés des revendications de salaires plus nombreuses et plus pressantes. La hausse des *salaires et des traitements* s'est poursuivie; mais, au moment où ce rapport était rédigé, on ne disposait pas de données complètes sur les gains horaires effectifs. On ne connaissait que les mouvements des taux horaires tels qu'ils résultent des relevés publiés chaque trimestre par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur 4 000 entreprises environ qui comptent près de 300 000 ouvriers. Du troisième trimestre de 1956 au troisième trimestre de 1957, les taux des salaires ont augmenté de 2,6 pour-cent, les hausses ayant été moins fortes dans les deuxième et troisième trimestres de 1957 que pendant les six mois précédents. Cependant ces relevés ne donnent qu'une idée sommaire des tendances générales qui règnent dans l'évolution des salaires. Les chiffres cités ne reflètent pas certains facteurs essentiels qui contribuent à déterminer les gains réels, à savoir les indemnités

payées pour les heures supplémentaires, les modifications dans la rémunération aux pièces, les allocations familiales et sociales ainsi que les augmentations accordées lors de changements de place. Avec une élévation de 2,6 pour-cent, le relèvement des taux des salaires était un peu plus fort que l'enchérissement de 1,9 pour-cent enregistré par les prix à la consommation pendant le même laps de temps. Ces évolutions, orientées dans le même sens et peu différentes en ce qui concerne la proportion des modifications, reflètent l'influence que les augmentations de salaires et les hausses de prix exercent les unes sur les autres.

Avec l'extension des exportations et de l'activité des investissements, c'est la demande accrue sur le marché intérieur qui a été le moteur de l'essor de la conjoncture en Suisse. Le pouvoir d'achat dont disposait la population s'est maintenu à un niveau élevé, bien que le taux d'accroissement du *chiffre d'affaires du commerce de détail* soit demeuré inférieur à celui de l'année précédente. Alors que les chiffres enregistrés par ce commerce avaient accusé une augmentation de 8,3 pour-cent en 1956, leur expansion n'a plus été que de 6,5 pour-cent en 1957. Même si l'on considère que les achats effectués en vue de constituer des réserves avaient provoqué, vers la fin de 1956, une forte progression des mouvements du commerce de détail due aussi en partie à la hausse des prix, la baisse du pourcentage d'accroissement permet pourtant de constater le ralentissement de l'élan conjoncturel qui s'est produit ces derniers mois. Pendant les mois d'été, l'affluence d'hôtes étrangers et le trafic touristique ont contribué à l'animation du mouvement d'affaires.

La vive activité de l'économie s'est aussi reflétée dans la situation des *finances publiques*. Le budget de la Confédération pour 1957 prévoyait un boni net de 323 millions de francs, les recettes fiscales étant estimées à 1 929 millions de francs. Or ces recettes ont atteint 2 043 millions de francs parce que les droits de douane et l'impôt sur le chiffre d'affaires, notamment, ont donné un produit supérieur aux prévisions budgétaires. Tenant compte de la situation du marché, la Confédération a procédé à des remboursements de dettes plus considérables qu'en 1956. Leur montant total, qui s'élevait à 668 millions de francs, se composait d'emprunts venus à échéance et de bons du Trésor non renouvelés, du remboursement avant terme de prêts accordés par le Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants et par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, de rachats de titres de la Confédération sur le marché libre, de l'extinction de créances inscrites dans le Livre de la dette, ainsi que de l'amortissement d'emprunts par des tirages au sort.

Les finances cantonales et communales, en revanche, ont connu en partie une évolution moins favorable. Déjà en 1956, les comptes d'administration de divers cantons et de plusieurs communes se sont clos par des déficits et, selon les budgets établis pour 1957, il faut s'attendre à une forte augmentation des soldes déficitaires.

## UNION EUROPÉENNE DE PAIEMENTS

Le Comité de direction de l'Union européenne de paiements (UEP) a proposé au Conseil des ministres de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) de proroger l'UEP d'une année, soit jusqu'à la fin de juin 1958, sans lui apporter aucun changement. Le Conseil des ministres a adopté cette proposition. Le règlement des excédents mensuels, à raison de 75 pour-cent en dollars ou en or et de 25 pour-cent par l'octroi de crédits, a donc été maintenu. Aucune modification n'a non plus été apportée à la clause selon laquelle l'UEP peut être liquidée par anticipation et remplacée par la mise en vigueur de l'Accord monétaire européen signé en août 1955, si des Etats membres, réunissant au moins 50 pour-cent des quotas, en font la demande.

La Suisse est grandement intéressée à la prorogation de l'Union. Par arrêté du 6 juin 1957, les Chambres fédérales ont autorisé le Conseil fédéral à prolonger la participation de la Suisse à l'UEP et à continuer de mettre à disposition les crédits encore inutilisés. La mise à disposition de nouveaux crédits ne s'est pas avérée nécessaire.

En raison de l'évolution déficitaire des échanges de marchandises avec les pays membres de l'UEP et du fait des paiements effectués par des Etats débiteurs en vertu des accords de consolidation conclus dans les années 1954 et 1956, les avances de la Confédération ont de nouveau subi une forte réduction en 1957. A la fin de 1956, ces avances (inclus le règlement de comptes de décembre) se montaient à 305,4 millions de francs. En 1957 les compensations mensuelles, y compris les intérêts payés par l'Union, se sont soldées dix fois pour la Suisse par des déficits qui se sont chiffrés ensemble à 898,9 millions de francs. En juin et en août, la Suisse a enregistré des excédents qui se sont montés à 107,2 millions de francs. En 1957 le trafic total de compensation a donc apporté à la Suisse un déficit net de 791,7 millions contre 200,4 millions de francs l'année précédente. L'augmentation des déficits par rapport à 1956 avait avant tout pour cause l'accroissement des importations. Les paiements financiers et les variations des avoirs des banques agréées ont aussi influencé le montant des excédents et des déficits.

Le règlement du déficit net de 791,7 millions de francs a été effectué, conformément aux statuts de l'UEP, à raison de trois quarts par des paiements en or ou en dollars à l'Union et d'un quart par la réduction des avances de la Confédération qui ont ainsi subi une diminution de 197,9 millions de francs. Les amortissements faits par divers Etats débiteurs ont encore réduit ces avances de 74,5 millions de francs. Ainsi donc les crédits accordés à l'UEP par la Confédération s'élevaient, à la fin de 1957, à 33,0 millions et la marge de crédit disponible à 896,2 millions de francs.

En raison des perturbations croissantes dans les balances des paiements de quelques Etats membres, le trafic de compensation de l'Union a été mis à rude épreuve pendant l'exercice. Les positions débitrices et créditrices de différents pays partenaires se sont accentuées. La France est devenue le plus grand débiteur de l'Union, alors que la position créditrice déjà forte de la République fédérale d'Allemagne s'est renforcée.

## RÉSERVES MONÉTAIRES ET MARCHÉ DES DEVISES

Un afflux de réserves monétaires, qui durait déjà depuis des années, avait pris, en été 1955, une allure plus accélérée qui avait porté les *réserves d'or et de devises* de la Banque nationale à 7730 millions de francs jusqu'à la fin de l'année 1956. Au tournant des années 1956/1957, un renversement s'est produit dans le mouvement des réserves monétaires. Pendant plusieurs mois consécutifs la balance suisse des devises a accusé des déficits qui ont fait subir, jusqu'au milieu de mai 1957, aux réserves d'or et de devises de la banque d'émission un recul de 418 millions et les ont abaissées à 7312 millions de francs. A cette date, qui a coïncidé avec celle du relèvement du taux de l'escompte, l'évolution des réserves monétaires a de nouveau enregistré un changement. Ces réserves s'accrurent vigoureusement et, déjà au commencement de septembre, elles rejoignirent le niveau du 31 décembre 1956. Dans les derniers mois de l'exercice, le mouvement des moyens monétaires suivit une marche plutôt irrégulière. A la fin de l'année l'avoir d'or et de devises se montait à 8165 millions de francs, ce qui représentait une augmentation de 435 millions ou 5,6 pour-cent en une année. Le stock d'or a progressé de 281 millions et passé à 7384 millions de francs et l'avoir en devises de 154 millions pour atteindre 781 millions de francs. Sauf dans la dernière semaine de décembre, la banque d'émission a maintenu sa réserve de dollars à un montant à peu près stable. Le plus souvent elle a transformé immédiatement en or les nouvelles entrées de dollars; par conséquent la majeure partie de l'afflux de moyens monétaires a trouvé son expression dans l'augmentation du stock d'or.

Abstraction faite d'une créance en or de 50 millions de francs sur la Banque des Règlements Internationaux, la Confédération possédait au début de l'exercice un avoir en or de 100 millions de francs qui fut liquidé vers la fin de l'année. Du produit de cette opération, 25 millions de francs revinrent au compte de virements de la Confédération à la Banque nationale, alors que 75 millions de francs étaient placés en dollars à court terme. Au cours de l'année 1957, les avoirs en or et en devises de la Banque nationale et de la Confédération ont passé de 8475 millions à 8692 millions de francs.

La sortie de moyens monétaires survenue dans les premiers mois de l'exercice a été pour une grande part la conséquence des forts excédents d'importations. Jusqu'au milieu de mai seulement, il a fallu que la banque d'émission cédât de l'or et des devises, représentant un montant de 291 millions de francs, uniquement pour combler les déficits de la Suisse dans le trafic avec l'UEP. Quant aux entrées subséquentes de devises, elles ont des causes diverses. Afin de renforcer leur liquidité, des banques ont procédé à des ventes de dollars. La pénurie de moyens financiers et les taux plus élevés pratiqués sur le marché suisse des capitaux ont provoqué le rapatriement d'avoirs suisses. L'incertitude de la situation politique mondiale a provoqué un nouvel afflux de capitaux fugitifs. En été les perturbations qui affectaient la situation monétaire de divers pays et qui ont même donné lieu à des spéculations relatives à une valorisation du franc suisse, ont renforcé l'afflux de devises. Ces déplacements de capitaux ont plus que couvert les déficits de la balance des revenus.

Les perturbations qui régnaient dans l'équilibre des balances des paiements de quelques Etats de l'Europe occidentale se reflétèrent aussi dans le mouvement des cours sur le *marché des devises*; tel fut le cas, par exemple, de l'aggravation critique de la situation monétaire de quelques pays en août et en septembre 1957. La mesure de politique monétaire prise par le Gouvernement français, et que nous avons déjà signalée plus haut, a engagé la Banque nationale suisse, d'entente avec d'autres banques d'émission, à abaisser, le 12 août, le cours moyen du franc français de 1,24937 à 1,041146. L'opération monétaire effectuée par la France déclencha des mouvements spéculatifs. D'une part, suscités par des bruits de dévaluation, ils furent surtout dirigés contre la livre sterling; d'autre part, certains milieux croyaient à une valorisation du mark allemand. Lorsque le Gouvernement britannique et celui de la République fédérale d'Allemagne eurent déclaré qu'il ne saurait être question ni d'une modification du cours du change de leur monnaie par rapport au dollar ni de l'introduction de cours flottant entre des marges plus larges, et après que ces prises de position eurent été encore corroborées par les déclarations des représentants de ces pays à l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à Washington, les marchés des devises recouvrèrent le calme. Les mesures de politique monétaire et de politique de crédit prises dans divers pays contribuèrent grandement, elles aussi, à cet apaisement.

Au commencement de l'année, grâce pour une part aux fortes importations de la Suisse en provenance de la zone dollar, le dollar américain put s'élever légèrement au-dessus de la limite inférieure de cours, soit  $4,28\frac{1}{2}$ , maintenue par la Banque nationale suisse. Il a accusé au début de mars son niveau le plus haut avec  $4,29\frac{3}{8}$ ; en mai il revint au niveau de  $4,28\frac{1}{2}$  où il est demeuré, sauf pendant de brèves interruptions, jusqu'à la fin de l'année. Le dollar canadien, qui avait fait prime sur le dollar américain depuis la fin de 1955, a tout d'abord continué à monter pour atteindre  $4,54\frac{3}{4}$  le 21 août. Ensuite, son cours descendit à  $4,35\frac{1}{4}$  à la fin de l'année.

Après avoir été cotée au-dessus du pair au commencement de l'année, la livre sterling accusa déjà en mai une tendance à fléchir tout en restant dans les limites convenues entre les banques d'émission. Au milieu d'août son cours au comptant atteignit, avec  $12,15\frac{1}{2}$ , le niveau le plus bas, alors que le cours de la livre à trois mois a temporairement subi des baisses allant, calculées pour une année, jusqu'à 10 pour-cent. Après que la crise monétaire eut été surmontée, les cours cotés pour la livre se redressèrent en septembre et, à la fin de l'année, le cours au comptant s'inscrivait à  $12,24\frac{3}{4}$ . Le mark allemand a été négocié au-dessus de la parité pendant tout l'exercice tandis qu'avant et après la dévaluation, le cours du franc français s'est maintenu le plus souvent un peu au-dessous du cours moyen. Le cours de la lire italienne ne s'est en général guère écarté du cours moyen et les cotations du franc belge n'ont subi que de faibles variations. Le cours du florin hollandais, en revanche, a été soumis à des fluctuations plus accentuées qui, dans l'ensemble, ont à peu près coïncidé avec les mouvements du cours de la livre anglaise.

L'évolution des *cours des billets de banque* n'a pas concordé entièrement avec les variations de cours des devises correspondantes. Tel a été en particulier le cas des billets libellés en livres

anglaises qui sont montés de février au milieu de l'année, alors que le cours des devises exprimées en livres subissait un recul. Le cours des billets de banque français est tombé de 1,06 $\frac{1}{4}$  en avril à 0,94 le 12 août. Après la dévaluation de la monnaie française, le cours des billets est tout d'abord demeuré ferme pendant quelque temps; mais il s'est de nouveau visiblement effrité, déjà en octobre, pour fléchir temporairement à 0,81 $\frac{1}{2}$ .

Sur les *marchés internationaux de l'or*, les prix des lingots sont demeurés stables dans l'ensemble; ils se sont maintenus la plupart du temps au-dessous de la parité américaine de 35 dollars l'once de fin. A Londres, le cours le plus bas pour l'or en barres depuis la fin de la guerre, soit 34,84 $\frac{1}{2}$  dollars, a été coté dans le premier trimestre de l'année. L'incertitude qui régnait dans la situation monétaire de la France a provoqué, sur le marché parisien de l'or, de vives transactions et des hausses de prix considérables qui influencèrent aussi l'évolution d'ordinaire calme des prix de l'or dans notre pays. De janvier à mai 1957 le prix moyen des lingots d'or en Suisse variait entre 4810 et 4815 francs le kilogramme de fin. Il est monté passagèrement à 4824 francs en juillet, niveau auquel il se tenait à peu près à la fin de l'année, après avoir fléchi temporairement à 4818 francs. Le prix du «Vreneli» n'a enregistré, lui aussi, que de faibles variations. Il s'est maintenu jusqu'à la fin de novembre approximativement au niveau de 34,10 francs, dépassant ainsi de 20 pour-cent en chiffre rond son prix à la parité. A la fin de décembre, le «Vreneli» valait 33,20 francs.

En plus de la France, l'Espagne, la Finlande, la Hongrie, l'Iran et la Pologne ont dévalué leur monnaie en 1957. Différents pays se virent amenés à faire appel au crédit du Fonds monétaire international; ainsi l'Argentine, la Belgique, le Chili, le Danemark, l'Égypte, la France, la Hollande, l'Inde, le Japon et la Turquie.

Le relâchement d'une partie des mesures qui restreignent le trafic commercial et le service des paiements a fait de nouveaux progrès. Au commencement de l'année, l'Autriche a adhéré au système d'arbitrage multilatéral des devises de l'UEP. L'Italie a étendu la transférabilité de la lire à d'autres marchés que ceux de l'UEP. La Belgique a élargi la zone dans laquelle les francs belges peuvent être transférés librement. L'Allemagne a desserré les prescriptions appliquées à l'entrée d'or provenant de la zone de l'OECE, adouci la rigueur des dispositions qui règlent le placement d'avoirs en capital libéré, et rendu en pratique la liberté à l'exportation de capitaux. En revanche, la France a abrogé, en juin, les mesures libérant les importations de marchandises provenant de pays membres de l'OECE.

Le 25 novembre 1957 ont été signés les accords entre l'Argentine et les onze pays européens qui participent au système multilatéral des paiements avec ce pays. De laborieuses négociations concernant le règlement des dettes de l'Argentine et d'autres questions en suspens avaient précédé la conclusion des accords. Les délégués suisses se sont efforcés avant tout de garantir la sécurité des capitaux suisses placés en Argentine. En liaison avec la signature des accords, les banques argentines agréées ont été habilitées à exécuter, à partir du 2 décembre 1957, des opérations d'arbitrage à terme dont la durée peut aller jusqu'à six mois.

## CRÉDIT DE LA BANQUE D'ÉMISSION ET VOLUME MONÉTAIRE

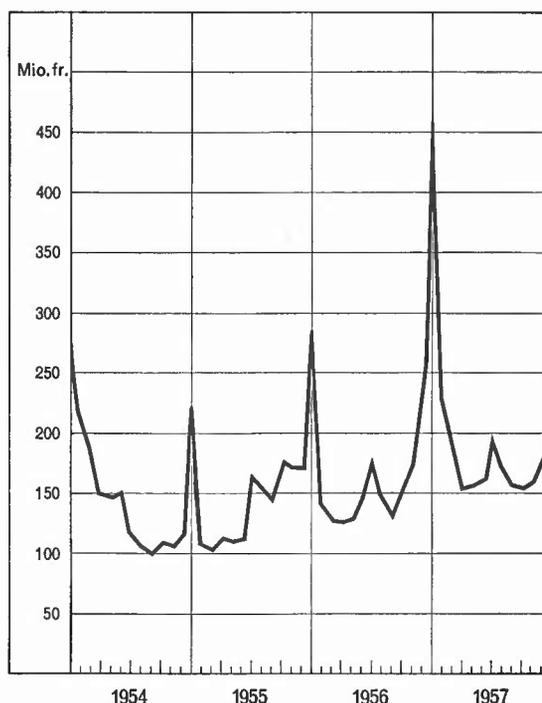
Le montant élevé de crédits dont l'économie privée avait besoin en raison de la tension de la conjoncture, et les demandes de crédits présentées par les corporations de droit public ont imposé de grandes exigences aux banques. De nombreux établissements de crédit se virent obligés d'observer une retenue plus grande dans l'octroi d'avances et de prêts à long terme. Ils y ont été forcés tout d'abord par l'insuffisance des nouveaux fonds fournis par la clientèle, mais aussi parce qu'il leur fallait honorer de grosses promesses de crédits qu'ils avaient faites les années précédentes et encore dans les premiers mois de l'exercice. En raison de cette situation des banques, les demandes de crédits adressées à la banque d'émission se multiplièrent surtout dans le premier semestre de l'année. On sollicita des prêts de la banque d'émission non seulement pour effectuer des transactions commerciales. Il y eut aussi des cantons et des communes qui s'adressèrent à la banque d'émission pour se procurer les moyens destinés à financer des projets de construction; la Banque nationale ne put donner suite à ces demandes, car l'octroi de crédits à long terme ne rentre pas dans le cercle de ses opérations. En outre, avant le relèvement du taux de l'escompte, la Banque nationale était devenue la source du crédit le meilleur marché, ce qui provoqua également, dans les premiers mois de l'exercice, une augmentation du recours au crédit de la banque d'émission. Pour maintenir l'accroissement du volume monétaire dans des limites raisonnables, la Banque nationale continua de pratiquer la politique de restriction du crédit qu'elle avait déjà suivie durant les années précédentes. Lorsque le marché de l'argent recouvra sa liquidité dans le courant de l'exercice, l'appel au crédit de la banque d'émission diminua.

A la fin de 1956 le montant des *crédits accordés par la banque d'émission* se montait à 459 millions de francs. Ces crédits se réduisirent de moitié déjà en janvier 1957 et ils descendirent, jusqu'à la fin de mars, à 154 millions de francs. L'élévation du taux officiel de l'escompte provoqua une baisse rapide, notamment des avances sur nantissement; mais l'escompte d'effets commerciaux recula aussi. En revanche, les crédits afférents à la constitution de stocks obligatoires de marchandises enregistrèrent une progression qui avait déjà commencé au début de l'année. Le total des crédits accordés se maintint jusqu'en octobre approximativement au niveau qu'il avait atteint au printemps. A la fin de l'année, les crédits octroyés par la banque d'émission s'élevaient ensemble à 278 millions de francs ou 181 millions de moins qu'à la fin de 1956. Sur le montant des crédits accordés, 226 millions de francs concernaient le portefeuille des effets suisses et 52 millions les avances sur nantissement.

Le 31 décembre 1957, le *portefeuille des effets suisses* contenait pour 12 millions de francs d'effets commerciaux, pour 132 millions d'effets afférents aux stocks obligatoires, pour 32 millions d'obligations escomptées et pour 50 millions d'effets souscrits par les organismes de la Confédération pour l'achat de marchandises et réescomptés au marché. La diminution, par rapport à la fin de l'année précédente, se chiffrait à 46 millions de francs.

## *Montant des crédits accordés par la Banque nationale suisse*

En fin de mois  
Portefeuille effets sur la Suisse (y compris les rescriptions  
remises par le marché) et avances sur nantissement



Comme il a été indiqué, l'évolution du portefeuille suisse s'est caractérisée surtout par l'augmentation de l'escompte d'effets concernant la création de stocks obligatoires. Les efforts entrepris ici et là par des banques afin de réduire les crédits accordés pour la constitution de stocks de ce genre et, en pareil cas, pour en charger la Banque nationale, étaient contraires à l'intérêt de la banque d'émission, parce qu'ils auraient abouti à un transfert de crédits à cette banque et provoqué ainsi une création monétaire indésirable au point de vue économique. C'est pour cette raison que la Banque nationale tint à maintenir, pour le financement des stocks obligatoires, la division du travail telle qu'elle existait entre la banque d'émission, les banques, la Confédération et l'économie privée. L'augmentation des stocks obligatoires entraîna un élargissement des crédits accordés à cet effet par les banques et aussi par la banque d'émission. Le montant des effets concernant les stocks obligatoires contenus dans le portefeuille de la banque d'émission, qui était de 98 millions de francs à la fin de 1956, a passé à 132 millions de francs à la fin de 1957. Il s'agissait en fait exclusivement d'effets escomptés directement par les détenteurs de stocks; le total des réescomptes aux banques par l'institut d'émission n'accusa que des montants insignifiants. A la fin de l'exercice, environ 2400 contrats relatifs à la création de stocks, d'une valeur commerciale de 1157 millions de francs, étaient en cours. Les banques y participaient pour 473 millions de francs contre 394 millions à la fin de 1956.

L'escompte d'effets commerciaux s'est généralement tenu dans un cadre très étroit. Le portefeuille de la Banque n'a renfermé qu'exceptionnellement des bons du Trésor de la Confédération, encore étaient-ils de montants peu élevés. Le total des opérations d'escompte s'est inscrit à 1117 millions; il a été de 34 millions de francs ou 3,1 pour-cent supérieur à celui de 1956.

A la fin de l'exercice, les *avances sur nantissement* étaient inférieures de 135 millions de francs à leur niveau d'une année auparavant. Les avances accordées pendant l'année 1957 tout entière ont atteint 560 millions de francs, ce qui représente un recul de 288 millions de francs ou 33,9 pour-cent par rapport à l'année précédente. La Banque nationale s'est efforcée de conserver au crédit lombard son caractère de crédit à court terme. Les avances sur nantissement ont oscillé à un niveau peu élevé. De la fin de mars au 31 décembre elles ont été inférieures au chiffre correspondant de l'année d'avant.

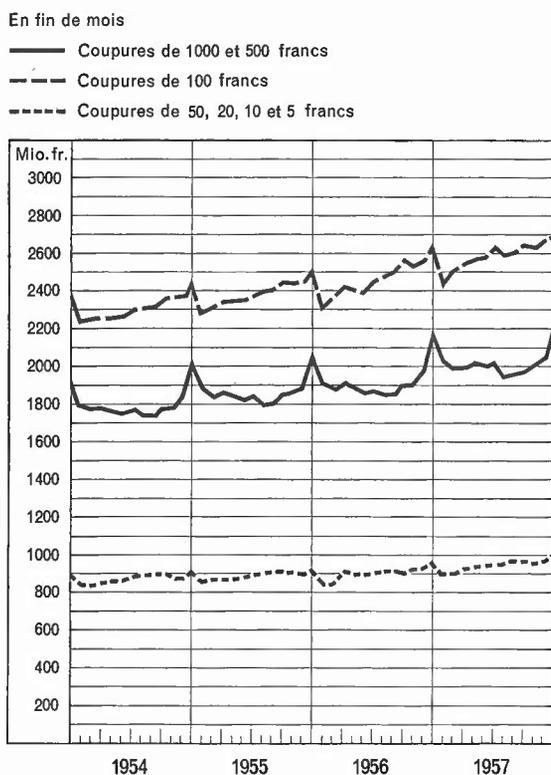
L'essor continu de la conjoncture, l'expansion de la consommation et la recrudescence précoce de l'activité économique due à la douceur de la température se sont traduits, dans les premiers mois de l'exercice, par une augmentation rapide de la *circulation des billets*. Ce gonflement était le signe patent d'une évolution inflationniste, puisque la circulation fiduciaire, qui se montait à 5 810 millions de francs à la fin de 1956 et avait subi dans les premières semaines de 1957 la réduction saisonnière habituelle, progressa de 5 394 millions à 5 538 millions de francs de la fin de janvier à la fin de mai. Au 31 mai l'émission des billets dépassait de 372 millions de francs ou 7,2 pour-cent son niveau correspondant de l'année précédente. A partir des mois d'été l'augmentation de la circulation fiduciaire s'est sensiblement ralentie. Le 31 décembre, elle se montait à 5 931 millions; elle n'était ainsi que de 121 millions ou 2,1 pour-cent plus élevée qu'une année auparavant. En 1956 le taux de son extension avait été de 5,3 pour-cent.

Le 14 juin 1957, la banque d'émission a émis de nouveaux billets de 1 000, 500, 100 et 50 francs. Mais les anciens billets de même valeur ont continué à circuler; ils seront rappelés plus tard. L'émission de ces nouveaux billets n'a pas provoqué des déplacements importants dans la composition de la circulation fiduciaire; en revanche, les billets de 10 francs, mis en circulation pour la première fois en 1956, ont entraîné, comme on s'y attendait, un nouveau recul de la circulation des coupures de 5 et de 20 francs.

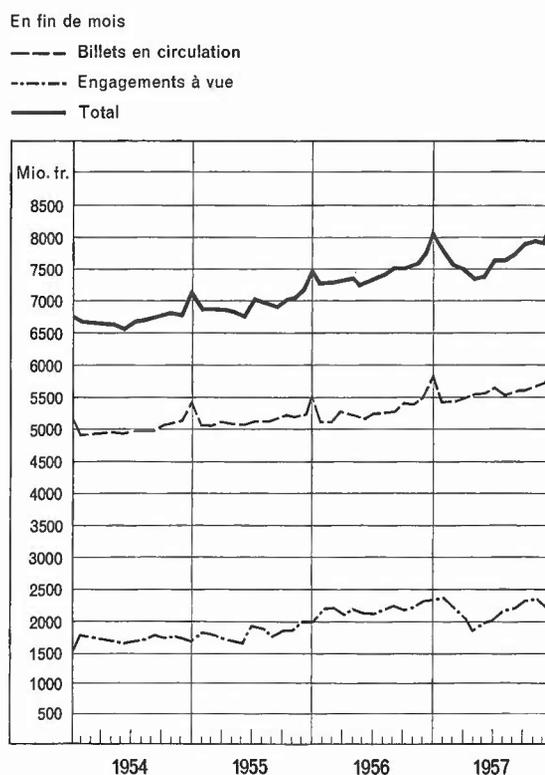
A la fin de l'exercice les coupures de 5, de 10 et de 20 francs formaient 8,95 pour-cent de l'émission contre 8,82 pour-cent il y a une année. La part en valeur des billets de 50 francs est passée de 7,86 à 8,13 pour-cent. Le pourcentage des billets de 1 000 francs a aussi légèrement progressé, soit de 26,43 à 26,76 pour-cent. En revanche, la proportion des billets de 100 et de 500 francs, dans l'émission totale, a été moindre que douze mois plus tôt. La part des billets de 100 francs ne s'inscrivait plus qu'à 45,52 contre 45,69 pour-cent une année auparavant et celle des billets de 500 francs à 10,64 pour-cent contre 11,20 pour-cent.

Les *engagements à vue* ont suivi une évolution irrégulière. Du commencement de l'année à la fin d'avril, leur montant a reculé de 2 286 millions à 1 839 millions de francs, en liaison avec la diminution des réserves monétaires et l'augmentation de la circulation des billets. Il remonta ensuite, du fait surtout d'un nouvel afflux de devises, et il s'inscrivit à 2 393 millions de francs à la fin de l'année. Les avoirs en comptes de virements de l'économie avancèrent de 1 571 millions à 1 831 millions de francs, tandis que, la Confédération ayant remboursé des dettes, ses avoirs à la banque d'émission enregistrèrent une diminution; du début à la fin de l'année, ils

### Répartition des billets en circulation



### Billets et engagements à vue



tombèrent de 609 millions à 471 millions de francs. Les comptes de dépôts fléchirent de 17 millions à 16 millions et les avoirs relatifs aux paiements à effectuer en vertu des accords de paiements et de clearing conclus avec l'étranger descendirent de 89 millions à 75 millions de francs.

De la fin de décembre 1956 au 14 mai 1957, date où il se situait à son niveau le plus bas, le volume total de l'argent créé par la banque d'émission, qui se compose de la circulation fiduciaire et des engagements à vue, a rétrogradé de 8 096 millions à 7 322 millions de francs. Ensuite, un revirement s'est produit. L'ensemble de la création monétaire s'est élevé à 8 324 millions de francs à la fin de l'année, dépassant ainsi de 228 millions ou 2,8 pour-cent le chiffre correspondant de l'année précédente. En 1956 son augmentation avait été de 590 millions de francs ou 7,9 pour-cent.

## MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX

Les signes précurseurs d'un changement dans la situation du marché de l'argent et des capitaux, qui s'était caractérisé pendant longtemps par une surabondance de disponibilités, étaient déjà apparus en 1956. Dans le second semestre de 1956, les symptômes d'une contraction des moyens s'étaient renforcés et, au tournant des années 1956/1957, la pénurie prit des formes encore plus marquées. Ce revirement surprit de larges milieux de l'économie et souleva une vive discussion sur les causes de la diminution des disponibilités et de l'enchérissement du crédit. Ce

phénomène résultait avant tout du fait qu'en raison de la surexpansion de l'économie et de la vive activité qui régnait dans le domaine des investissements, la demande de crédit augmenta plus rapidement que les moyens disponibles sur le marché de l'argent et des capitaux. Pendant les premiers mois de l'année, la rupture d'équilibre survenue sur le marché était également attribuable aux excédents considérables des importations qui nécessitèrent de plus forts paiements extérieurs de sorte que les entrées de devises, qui avaient grandement contribué auparavant à entretenir la liquidité du marché et renforcé la capacité des banques d'accorder des crédits, firent place à des sorties d'or et de devises accompagnées d'une résorption correspondante des moyens du marché. L'accroissement de la demande de crédits hypothécaires à long terme a aussi concouru à créer l'état de tension qui régnait sur le marché des capitaux; cette demande dépassait la formation de l'épargne dans les banques et les sociétés d'assurances et rendait ainsi plus difficile la consolidation et la relève de crédits de construction.

La Commission consultative pour l'étude des problèmes de la conjoncture, instituée par le chef du Département fédéral de l'économie publique, a signalé les causes de la pénurie de moyens sur le marché dans ses recommandations au sujet de la politique à suivre sur le marché des capitaux. Il résulte de ses constatations que les difficultés qui régnaient sur le marché de l'argent et des capitaux étaient imputables au fait que les investissements dans la construction, les installations et les stocks de réserves ont excédé le montant des épargnes réelles.

Le retour de la liquidité dont le *marché de l'argent* a bénéficié dans le second semestre a eu pour cause essentielle l'entrée de capitaux étrangers. En outre, les banques s'efforcèrent d'affecter au renforcement de leurs liquidités les nouveaux fonds que le public leur confiait; cette manière de procéder se traduisit par une accumulation de leurs avoirs en comptes de virements à la banque d'émission. Les remboursements de dettes auxquels la Confédération a procédé ont contribué, eux aussi, à augmenter les moyens du marché. Alors que l'aisance dont jouissait le marché de l'argent a duré jusqu'à la fin de 1957, la tension a d'abord persisté sur le marché des capitaux. C'est dans le dernier trimestre de l'exercice seulement qu'on vit s'amorcer un allègement dont le marché hypothécaire, il est vrai, ne profita pas.

La détente, habituelle au commencement de l'année sur le marché de l'argent, dont la situation se reflète dans l'évolution des avoirs en comptes de virements de l'économie à la banque d'émission, s'est produite avec un certain retard. Comme on l'a déjà indiqué, ces avoirs se montaient à 1 571 millions de francs au commencement de 1957. Jusqu'à la fin de mai ils se sont réduits à 1 494 millions de francs. Par la suite les avoirs en comptes de virements accusèrent une augmentation - à vrai dire irrégulière - qui continua jusqu'au milieu d'octobre; mais ils fléchirent de nouveau pour remonter à 1 831 millions de francs à la suite des liquidations de dollars effectuées par les banques; de ce fait les engagements de la banque d'émission au titre des avoirs en comptes de virements étaient de 260 millions de francs plus élevés qu'une année auparavant.

Le mouvement des avoirs en comptes de virements de l'économie dépend avant tout des modifications que subissent les avoirs des banques; ceux-ci se montaient au début de l'année à 1 266

millions de francs. Après être descendus, à la fin d'avril, à leur niveau annuel le plus bas, soit 1 155 millions de francs, ils augmentèrent de 454 millions pour atteindre 1 609 millions à la fin de l'année. Ce furent tout d'abord les avoirs en comptes de virements des grandes banques qui marquèrent une progression; dans la suite cet accroissement s'étendit de plus en plus aux autres groupes de banques. Le 31 décembre 1957 les avoirs en comptes de virements des banques à la banque d'émission dépassèrent de 343 millions de francs ou 27,1 pour-cent le niveau où ils se trouvaient une année auparavant.

Les remboursements de bons du Trésor de la Confédération contribuèrent, eux aussi, à assurer la liquidité du marché. Pendant l'exercice, des effets à court terme de ce genre, représentant 542 millions de francs, vinrent à échéance; 454 millions furent renouvelés et 88 millions remboursés. Une opération de paiement spéciale effectuée avec une banque d'émission étrangère réduisit de 41 millions de francs la dette de la Confédération au titre des rescriptions. Ainsi donc le montant global des bons du Trésor de la Confédération en circulation diminua de 834 millions à 705 millions de francs. En liaison avec l'évolution des taux du marché de l'argent, les taux appliqués aux bons du Trésor émis par la Confédération furent relevés. Les renouvellements intervenus au milieu d'octobre 1957 s'effectuèrent aux taux de 2,  $2\frac{1}{4}$  et  $2\frac{3}{8}$  pour-cent pour des délais de remboursement d'un an, un an et demi et deux ans.

En ce qui concerne l'évolution des *taux sur le marché de l'argent*, il importe de signaler en premier lieu le relèvement des taux officiels de la Banque nationale. Comme nous l'avons déjà mentionné, le taux de l'escompte fut porté, le 15 mai, de  $1\frac{1}{2}$  à  $2\frac{1}{2}$  pour-cent et le taux des avances sur nantissement de  $2\frac{1}{2}$  à  $3\frac{1}{2}$  pour-cent. Déjà au milieu de janvier, les banques avaient augmenté de  $1\frac{1}{2}$  à  $1\frac{3}{4}$  pour-cent le taux d'escompte privé appliqué aux effets commerciaux de premier ordre (hormis les acceptations de banques). Au commencement de juin ce taux fut élevé au niveau du taux officiel d'escompte. Les taux pour l'escompte des effets afférents aux stocks obligatoires furent, eux aussi, adaptés à la hausse du taux intervenue sur le marché de l'argent. A partir du 1<sup>er</sup> avril 1957, les banques, d'entente avec les autorités fédérales et la Banque nationale, élevèrent de  $1\frac{1}{2}$  à  $1\frac{3}{4}$  pour-cent le taux appliqué aux effets émis pour la constitution de stocks de produits alimentaires et de denrées fourragères et à 2 pour-cent le taux pour les stocks d'autres marchandises. Le 25 juillet 1957 le taux appliqué à la première catégorie de stocks fut porté à 2 pour-cent et celui de l'autre catégorie à  $2\frac{1}{2}$  pour-cent. La banque d'émission se rallia à cette manière de procéder. Au milieu de l'exercice le taux d'intérêt pour l'argent au jour le jour fut rehaussé de  $1\frac{1}{2}$  à 2 pour-cent, niveau auquel il se maintint jusqu'à la fin de l'année. Au commencement de l'année les grandes banques ont bonifié à l'argent à trois mois un intérêt allant de  $1\frac{3}{4}$  à  $2\frac{1}{2}$  pour-cent. Ensuite, ce taux monta jusqu'à 3 pour-cent; mais, vers la fin de l'exercice, il recula à  $2\frac{1}{2}$  et  $2\frac{3}{4}$  pour-cent.

Les changements dans la situation du marché se sont reflétés plus nettement dans les *taux appliqués sur le marché à moyen et à long terme*. En particulier les taux d'intérêt d'une partie des fonds de tiers placés à moyen terme dans les banques tendirent manifestement à hausser.

Les établissements de crédit se virent obligés d'augmenter à plusieurs reprises les taux d'intérêt pour les obligations de caisse, parce que le nouvel apport d'argent provenant de l'émission de ces titres était insuffisant et que les bons de caisse n'étaient pas renouvelés dans la proportion désirée. Les détenteurs préféraient acquérir les obligations à long terme nouvellement émises dont le rendement était supérieur à celui des bons de caisse.

Dans le courant de 1957 la Banque nationale a reçu, conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne, 380 avis envisageant le relèvement de taux d'intérêt d'obligations de caisse. Estimant qu'une augmentation trop rapide du loyer de l'argent aurait été préjudiciable aux intérêts de l'économie, la Banque nationale s'efforça de ralentir le mouvement ascendant des taux en engageant à certains moments les banques à s'abstenir de procéder à des hausses de taux qui devançaient l'évolution ou à en ajourner la mise en vigueur.

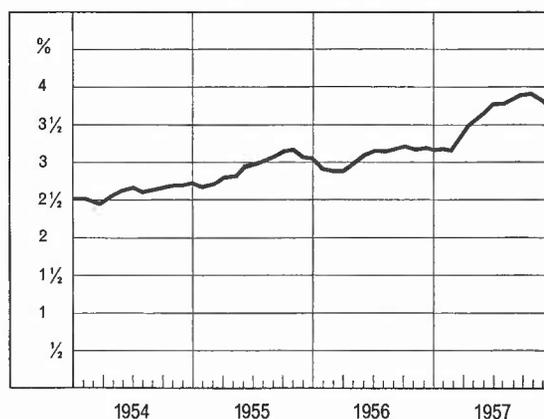
Les relèvements des taux d'intérêt des obligations de caisse se sont répartis d'une façon très irrégulière sur les différents mois de l'exercice. Au commencement de l'année, les grandes banques et la plupart des banques cantonales émettaient des obligations de caisse au taux de  $3\frac{1}{4}$  pour-cent. Les banques locales appliquaient des taux allant de  $3\frac{1}{4}$  à  $3\frac{1}{2}$  pour-cent. Dans le courant de janvier, le taux de  $3\frac{1}{2}$  pour-cent devint général pour les banques de ce groupe. En février, la banque d'émission n'eut à donner son agrément à aucun projet d'augmentation de taux; en mars, en revanche, les requêtes à cet effet s'accumulèrent et ouvrirent un premier cycle d'élévation de taux; le deuxième cycle commença en mai et le troisième en août. En raison de cette évolution, les taux d'intérêt pour les obligations de caisse augmentèrent en chiffre rond de  $\frac{3}{4}$  à 1 pour-cent. C'est ainsi que, dans les derniers mois de l'exercice, les grandes banques et les banques cantonales émirent à  $3\frac{3}{4}$  et 4 pour-cent des obligations de caisse à l'échéance de 3 à 6 ans et que le taux des banques locales s'inscrivit à 4 et  $4\frac{1}{4}$  pour-cent. Vers la fin de l'année quelques banques locales ont envisagé de passer au taux de  $4\frac{1}{2}$  pour-cent, mais la Banque nationale, se fondant sur la détente constatée sur le marché des capitaux à long terme, a pu les décider à renoncer, pour le moment, à leur projet. Des banques importantes estimaient également qu'il faudrait éviter autant que possible de procéder à de nouvelles hausses de taux.

L'élévation des taux servis aux dépôts d'épargne s'opéra bien plus lentement, de sorte que l'écart entre ce taux et celui des obligations de caisse s'est élargi. Au cours des mois d'été, de nombreux établissements élevèrent le taux pour les fonds d'épargne. En automne, le taux de 3 pour-cent fut de plus en plus appliqué. D'autres banques projetèrent de le relever le 1<sup>er</sup> janvier 1958. Le taux d'intérêt bonifié aux dépôts d'épargne par les principales banques cantonales, qui était de 2,33 pour-cent en moyenne au début de l'année, monta à 2,50 pour-cent jusqu'à la fin de l'exercice.

Les taux hypothécaires, eux aussi, ne tendirent à hausser que lentement; tel fut notamment le cas pour les prêts hypothécaires en premier rang déjà accordés; en revanche, les taux des nouveaux prêts pour la construction de maisons d'habitation, et notamment pour les bâtiments

## Rendement de valeurs d'Etat suisses

Moyennes mensuelles



destinés à l'industrie et à l'artisanat, furent portés, pendant l'exercice, de  $3\frac{3}{4}$  à 4 pour-cent, respectivement de 4 à  $4\frac{1}{2}$  pour-cent. Différentes banques cantonales élevèrent à  $3\frac{3}{4}$  pour-cent et des banques locales à 4 pour-cent le taux appliqué aux anciennes hypothèques grevant les maisons d'habitation; d'autres établissements se sont proposé de procéder à une augmentation semblable en janvier 1958 ou plus tard. Comme les sociétés d'assurances ne mettront en vigueur une élévation du taux pour les anciennes hypothèques, en tenant compte des dates d'échéance, qu'à partir du commencement de 1958 et que les caisses et les fonds de pensions suivent le plus souvent les taux des crédits hypothécaires des banques cantonales, une petite partie seulement des hypothèques existantes a été affectée par l'augmentation du taux du loyer de l'argent en 1957; ce résultat est également dû au fait qu'une série de banques cantonales et de caisses d'épargne ont maintenu le taux de  $3\frac{1}{2}$  pour-cent pour les hypothèques en premier rang sur des biens-fonds ruraux et des maisons d'habitation à loyers modérés.

Une hausse sensible du taux d'intérêt s'est accomplie sur le marché des obligations. Pendant l'exercice, les cours des fonds d'Etat de premier ordre subirent de fortes baisses qui se produisirent avant tout dans le premier semestre. Le rendement moyen de ces titres d'Etat augmenta d'autant. Calculé d'après la date d'échéance, il a passé de 3,22 pour-cent à la fin de 1956 à 3,65 pour-cent immédiatement avant le relèvement du taux officiel de l'escompte et il est monté à 3,80 pour-cent jusqu'à la fin de mai. Ce mouvement de hausse se ralentit dans la suite. Le rendement atteignit son niveau le plus élevé, soit 3,94 pour-cent, au milieu d'octobre. Une politique de soutien des cours par l'achat de fonds d'Etat entrava une ascension trop rapide des taux. Dans le dernier trimestre la tendance se renversa; le public commença à s'intéresser davantage aux achats. Les cours des obligations haussèrent, ce qui eut pour effet d'abaisser le rendement moyen à 3,63 pour-cent jusqu'à la fin de l'année.

La tension qui régnait sur le marché des capitaux s'est reflétée avant tout dans la forte mise à contribution du *marché des émissions*; elle ne se manifesta pas seulement par le montant élevé des demandes de fonds, mais aussi par la hausse constante des taux d'intérêt afférents aux nouveaux emprunts et par les échecs de nombreuses émissions. Toutefois l'évolution du marché des

émissions n'a pas été du tout uniforme. Alors qu'au début de l'année des emprunts émis par des banques cantonales au taux de 3½ pour-cent et par des entreprises d'électricité au taux de 3¾ pour-cent et à des cours d'émission allant de 99 à 100 pour-cent (droit de timbre compris) avaient été plus que couverts, les souscriptions à plusieurs emprunts placés au printemps furent inférieures au montant offert; en outre, par suite de la hausse des taux d'intérêt, des titres de nouveaux emprunts étaient cotés au-dessous du prix d'émission immédiatement après la clôture du délai de souscription. Les conditions plus favorables offertes aux prêteurs, elles non plus, ne parvinrent pas, à certains moments, à garantir le succès des emprunts du fait surtout que les institutions qui d'ordinaire effectuent des placements ne s'adressaient plus au marché des émissions. Une partie d'entre elles avaient promis de prendre des hypothèques dans une mesure telle qu'il ne restait plus ou que fort peu de moyens disponibles pour de nouveaux placements. En outre, l'attente d'une nouvelle hausse du rendement avait engagé les souscripteurs à temporiser.

C'est seulement dans le courant d'octobre que les dispositions du marché des émissions devinrent meilleures. Son aisance avait diverses causes. L'amélioration des conditions d'émission rendit les emprunts plus attrayants, puisque les rendements bruts des emprunts contractés par des cantons, des banques cantonales et les centrales d'émissions de lettres de gage étaient montés à 4,50 pour-cent et au-dessus, voire à 4,81 pour-cent pour les emprunts émis par des entreprises d'électricité. En remboursant des dettes, la Confédération, elle aussi, contribua à l'allégement des conditions du marché, et le niveau plus élevé du taux pratiqué sur le marché interne provoqua un rapatriement de capitaux suisses qui accrut la demande de titres indigènes.

En 1957 le montant d'argent frais demandé au marché par l'émission d'emprunts intérieurs a été de 1148 millions de francs contre 613 millions en 1956. Les émissions d'actions mises en souscription publique ont atteint 186 millions de francs contre 189 millions l'année précédente. Le montant total pour lequel le marché a été mis à contribution par le placement d'emprunts publics et d'actions suisses s'est élevé ainsi à 1334 millions de francs, soit 532 millions de plus qu'en 1956. Si l'on déduit de cette somme les remboursements d'obligations et d'actions, les nouveaux capitaux prélevés sur le marché ont atteint 1119 millions de francs en tout contre 703 millions l'année d'avant. Ce sont en premier lieu les emprunts lancés par les banques, les centrales d'émission de lettres de gage et les entreprises d'électricité qui ont concouru à l'expansion de l'activité des émissions. La charge imposée au marché ressort d'une manière encore plus nette si l'on compare les chiffres enregistrés pendant l'exercice avec ceux de la période de 1952 à 1955 puisque, pour ces quatre années, la moyenne des prélèvements nets effectués sur le marché par l'émission publique d'emprunts et d'actions suisses n'a été que de 152 millions de francs.

En raison de l'évolution du marché des capitaux, du montant élevé de moyens dont l'économie suisse avait besoin et du déficit enregistré par la balance des revenus, il n'y avait pratique-

ment plus de moyens disponibles pour l'*exportation de capitaux*. A l'exception d'un petit emprunt de 5 millions de francs placé en Suisse par une banque d'un pays voisin, aucun emprunt étranger n'a été mis en souscription publique en Suisse en 1957. L'année précédente les emprunts étrangers avaient enlevé 285 millions de francs au marché suisse. Les établissements suisses de crédit, eux aussi, se sont montrés réservés dans l'octroi, à l'étranger, de crédits bancaires à moyen et à long terme. Ces crédits, pour autant que leur octroi était soumis à l'approbation de la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, se sont montés en 1957 à 43,5 millions de francs; ils sont de 58,5 millions de francs inférieurs à ceux de l'année 1956.

Les moyens considérables qu'il fallait aux banques, notamment pour les affaires hypothécaires et pour l'octroi de prêts à des corporations de droit public, les besoins financiers croissants éprouvés par les cantons, les communes et en particulier par les entreprises d'électricité, dont le financement par voie d'emprunt se heurta temporairement à des difficultés, ont abouti à une forte augmentation des demandes de prêts adressées au *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants*. Ce Fonds n'a en général pas pu, ou seulement dans une faible mesure, donner suite à de nombreuses demandes. Ses moyens disponibles pour des placements étaient moindres qu'en 1956, parce que les améliorations de rentes, accordées avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1957, ont exigé des fonds plus considérables. Les placements du Fonds de compensation ont progressé de 350 millions de francs. Un changement s'est produit dans la répartition entre les emprunteurs du fait que les 270 millions de francs que la Confédération a remboursés par anticipation au Fonds de compensation sont allés aux centrales d'émission de lettres de gage et à des corporations de droit public. Les placements auprès de la Confédération ont diminué de 300 millions en tout; en revanche, les prêts aux centrales d'émission de lettres de gage se sont accrus de 275 millions de francs et ceux qu'ont obtenus des cantons et des communes, de 182 millions. Les placements dans les banques cantonales ont augmenté de 103 millions et les autres placements de 90 millions.

Les modifications intervenues dans les *bilans des banques* donnent une image frappante des changements qui se sont produits sur le marché de l'argent et des capitaux. L'analyse des bilans mensuels des 62 banques de grande et de moyenne importance montre que ces établissements ont encore considérablement renforcé leur activité à la faveur de la haute conjoncture. C'est ainsi que le total du bilan de ces 62 établissements a fortement augmenté de novembre 1956 à novembre 1957, puisqu'il a avancé de 2 355 millions ou 7,6 pour-cent pour atteindre 33 180 millions de francs. Les fonds de tiers se sont accrus de 2 189 millions de francs; on constate avant tout un fort changement de courant au détriment des dépôts d'épargne (livrets d'épargne, livrets de dépôts et bons de caisse) et au profit des titres d'emprunts, prêts sur lettres de gage, prêts du Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants et placements en comptes créanciers à terme. Les opérations de crédit des banques (effets de change, comptes débiteurs, avances à des corporations de droit public et prêts hypothécaires) ont augmenté de 1 740 millions de francs ou 7,2 pour-

cent; simultanément les banques se sont efforcées d'améliorer leur liquidité, politique qui s'est traduite par l'accroissement de 257 millions de francs ou 15,9 pour-cent enregistré par l'encaisse. Les conditions étaient pourtant différentes suivant les groupes de banques.

De novembre 1956 à novembre 1957, le total des bilans des grandes banques a augmenté de 930 millions de francs, accusant ainsi un accroissement plus grand que pendant les douze mois antérieurs (835 millions). Cette augmentation est attribuable en majeure partie aux apports du public, d'un montant total de 767 millions de francs, placés sous la forme de dépôts à court terme ou de dépôts à terme fixe; il s'agissait en partie de fonds d'origine extérieure qui ont été investis en effets sur l'étranger ou dans des banques étrangères. Mais ces nouveaux moyens ont permis avant tout aux banques de développer leurs prêts en comptes débiteurs. Les comptes courants débiteurs et les avances et prêts fermes ont augmenté de 410 millions de francs contre 336 millions pendant les douze mois précédents. Les avances à des corporations de droit public se sont aussi accrues. Il n'a pas été nécessaire de recourir à des emprunts pour financer les nouveaux crédits et les nouveaux placements. Les grandes banques ont renforcé leur encaisse de 30 millions de francs.

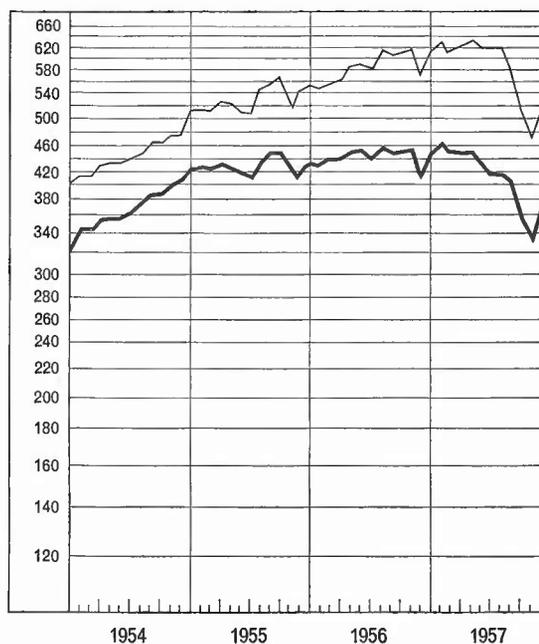
L'évolution des bilans des banques cantonales présente un autre aspect. L'essor de la conjoncture et les grands besoins de capitaux qu'il entraînait ont imposé de fortes exigences à ces établissements. Les capitaux dont avaient en particulier besoin les cantons et les communes et l'expansion de la construction ont donné lieu à une demande de fonds qui excédait la capacité des banques cantonales. Ces banques ont accru la somme de leurs bilans de 1177 millions de francs, soit 227 millions de plus qu'entre novembre 1955 et novembre 1956. Les crédits et avances ont progressé de 897 millions de francs contre 966 millions dans les douze mois précédents. L'augmentation des prêts hypothécaires a été un peu plus forte qu'une année auparavant (577 millions contre 555 millions de francs). Les prêts aux communes, eux aussi, se sont accrues; cependant les banques cantonales ont été loin de pouvoir fournir le montant élevé de capitaux dont les corporations de droit public avaient besoin, bien que les prêts accordés à ces corporations eussent progressé de 143 millions de francs contre 90 millions dans la période correspondante antérieure. En revanche, l'accroissement des opérations en comptes débiteurs a été plus faible. De novembre 1955 à novembre 1956, ces opérations avaient avancé de 374 millions ou 15 pour-cent; dans les douze mois suivants, leur augmentation n'a plus été que de 172 millions de francs ou 6 pour-cent. L'accroissement des fonds apportés par le public s'est élevé à 409 millions de francs seulement contre 539 millions dans la période correspondante de l'année d'avant. Son recul est dû à l'augmentation plus faible des sommes en livrets d'épargne (159 millions de francs contre 215 millions en 1956) et des bons de caisse (90 millions contre 148 millions en 1956), ainsi qu'à la stagnation des avoirs à vue de la clientèle. Les capitaux frais fournis par le public n'ont pas suffi pour financer les nouvelles affaires, puisque leur montant ne correspondait en chiffre rond qu'aux deux cinquièmes de l'augmentation du volume du crédit. Aussi, pour se procurer des fonds, les banques cantonales se sont-elles vues amenées à recourir

## Indice suisse des actions

En fin de mois

— Indice général — Actions industrielles seules

Echelle logarithmique



au marché des emprunts, aux centrales d'émission de lettres de gage, au Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants et à la vente de titres. Les banques cantonales tenaient, elles aussi, à disposer de réserves de liquidité accrues.

La liberté d'action des banques locales a été encore plus étroite du fait que ces établissements n'ont reçu que peu de fonds de la part du public, que les avances que leur avait accordées la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire ont été presque entièrement absorbées par des affaires hypothécaires et qu'ainsi ils ne disposaient plus que de moyens limités pour octroyer de nouveaux crédits en comptes débiteurs et pour des prêts à des corporations de droit public.

Bien que l'obtention de capitaux pour financer les opérations hypothécaires et honorer les promesses de crédits ait souvent causé de sérieux soucis aux banques, l'octroi de crédits n'en est pas moins demeuré d'un volume notable. Pourtant les établissements de crédit se virent forcés de se montrer plus sévères dans l'examen et la sélection des demandes. Des crédits ont été parfois rigoureusement limités, notamment les crédits à la construction. La cause de cette restriction ne se trouve pas seulement dans les promesses de crédits que les banques avaient données, mais aussi dans le fait que des sociétés d'assurances n'étaient plus en mesure de prendre la relève des crédits à la construction dans la même proportion qu'autrefois.

Après avoir atteint un niveau record au mois de janvier 1957, les cours aux *bourses des actions* subirent une baisse prononcée. A cette époque l'indice suisse des actions se situait à 461 points contre 450 à la fin de 1956. Les marchés suisses des valeurs ne furent d'abord que peu influencés par la faiblesse de la tendance à la bourse de New-York, parce que le jugement optimiste porté sur l'évolution de l'économie suisse était encore prépondérant. Les cours ne s'effritèrent d'abord

que légèrement jusqu'en avril. Le recul des cours des valeurs à revenu fixe et l'augmentation du rendement qui s'ensuivait creusèrent un nouvel écart entre le rendement des titres de ce genre et celui des actions. Lorsque le raidissement des cours sur le marché des capitaux se poursuivit, cette évolution entraîna un fléchissement du niveau surélevé des cours à la bourse des actions.

En août la régression des cours des actions s'accéléra. Elle était imputable à l'évolution de la bourse de New-York, au déclin de la conjoncture aux Etats-Unis d'Amérique, au recul des prix sur les marchés mondiaux, à l'aggravation de la balance des paiements et à l'instabilité de la situation monétaire de plusieurs Etats, aux pronostics défavorables sur l'avenir de la conjoncture et aussi au trouble qui régnait dans la situation politique mondiale. A la fin d'octobre l'indice suisse des actions était de 110 points ou 24 pour-cent au-dessous du niveau qu'il avait accusé à la fin de 1956. En conséquence, le rendement moyen des actions monta entre ces deux dates de 2,45 pour-cent à 3,40 pour-cent. Dans les deux derniers mois de l'exercice, la bourse des actions bénéficia de nouveau d'une reprise. A la fin de l'année l'indice se tenait à 374 points, c'est-à-dire 76 points ou 17 pour-cent plus bas qu'à la fin de l'année précédente. Quant au rendement moyen des actions, il s'établissait à 3,08 pour-cent.

#### AUTORITÉS ET PERSONNEL DE LA BANQUE

Les changements suivants se sont produits dans la composition des autorités de la Banque en 1957 :

M. Guillaume de Kalbermatten, Sion, président de la Commission de contrôle, et M. René Corrodi, Schaffhouse, membre de cet organe, ont résigné leurs fonctions à la fin de la période administrative 1956/1957. M. de Kalbermatten a fait partie de la Commission de contrôle en qualité de suppléant de 1931 à 1938, de membre de 1938 à 1947 et de président depuis 1947. M. Corrodi y a siégé comme suppléant de 1947 à 1953, année où il en est devenu membre.

Pour raison d'âge, M. Félix Cuendet, Yverdon, a déposé, à l'issue de la dernière Assemblée générale, son mandat de vice-président du Comité local de Lausanne. Appartenant à ce Comité depuis 1950, il en avait été nommé vice-président en 1956.

Nous ne voudrions pas manquer de remercier ici ces Messieurs des excellents services qu'ils ont rendus à la Banque nationale.

L'Assemblée générale des actionnaires du 16 mars 1957 a constitué la Commission de contrôle pour une année. Elle a élu membres M. Emile Gsell, Bühler, membre sortant, M. Niklaus Senn, Appenzell, jusqu'ici suppléant, et M. André von der Weid, directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg. Elle a confirmé dans leurs fonctions de suppléants M. Hermann Villiger, Stans, et M. Hans Meyer-Scholer, Liestal. M. Willy Bieri, directeur de la Banque Populaire de Sierre S.A., Sierre, a été choisi comme nouveau suppléant. La Commission a désigné son président en la personne de M. E. Gsell.

Le Conseil de banque a élu nouveau membre du Comité local de Lausanne M. Alfred Langer, président du Conseil d'administration de la Fabrique des Lactas et Parc Avicole P. Langer Gland

S. A., Gland. Le Comité de banque en a confié la vice-présidence à M. Charles Dentan, Lausanne, jusqu'ici membre.

Les changements suivants se sont produits dans le collège des directeurs de la Banque:

M. Marcel Compagnon, directeur de la succursale de Genève, s'est vu obligé de demander sa mise à la retraite pour raison de santé. Le Conseil fédéral a accédé à ce désir avec remerciements pour les services rendus. Avec M. Compagnon, c'est le doyen des directeurs de notre Banque qui s'en va. Il a fait partie du personnel de la Banque depuis 1915. Le 1<sup>er</sup> janvier 1928, soit exactement trente ans avant sa retraite, il avait accédé au poste important de directeur de la succursale de Genève. M. Compagnon mérite notre entière reconnaissance pour les excellents services qu'il a rendus à la Banque et nous tenons à lui adresser ici nos plus vifs remerciements.

Sur la proposition du Conseil de banque, le Conseil fédéral a nommé nouveau directeur de la succursale de Genève M. Léon-Marc de Torrenté, jusqu'ici directeur de la succursale de Neuchâtel, et choisi comme nouveau directeur de la succursale de Neuchâtel M. René Hügli, jusqu'ici gérant de l'agence de Bienne.

L'effectif du personnel comptait, au 31 décembre 1957, 412 fonctionnaires et employés (1956 : 410) dont 41 (1956 : 43) engagés à titre provisoire.

#### JUBILÉ DE LA BANQUE

Au cours de cet exercice la Banque nationale a pu célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Le 15 juin 1957 une cérémonie officielle a réuni à l'Hôtel du Gouvernement, à Berne, les membres des autorités de la Banque et de nombreux hôtes éminents venus de Suisse et de l'étranger. Huit jours plus tard les fonctionnaires et employés de la Banque ont été invités à prendre part à une excursion avec le Comité de banque et la Direction générale. En outre, les autorités de la Banque ont accordé au personnel une gratification de jubilé. A la même occasion la réserve de 1 200 000 francs, inscrite au débit du compte de profits et pertes de 1956, a été versée aux institutions de prévoyance de la Banque.

En outre la Banque a édité sous le titre «Banque nationale suisse 1907-1957» un ouvrage commémoratif en français, en allemand et en italien.

Enfin les autorités de la Banque ont décidé de faire, à l'occasion du jubilé, deux dons de 250 000 francs chacun, l'un à la Croix-Rouge suisse et l'autre au Comité international de la Croix-Rouge.

# COMPTES ANNUELS

---

1. COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1957

2. BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1957

# COMPTE DE

Arrêté au

DOIT

	fr.
Frais généraux et d'administration	
Autorités et personnel de la Banque . . . . .	fr. 7 741 943.20
Frais généraux et frais de bureau . . . . .	fr. 727 018.10
Divers . . . . .	fr. <u>119 056. —</u>
Intérêts aux comptes de dépôt . . . . .	246 409.65
Dépenses pour les bâtiments de la Banque . . . . .	89 353.64
Amortissements sur le mobilier . . . . .	400 331.55
Provision pour la confection de billets de banque . . . . .	5 000 000. —
Provision pour risques non assurés . . . . .	1 500 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque . . . . .	500 000. —
Provision pour impôts . . . . .	300 000. —
Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque . . . . .	1 500 000. —
Bénéfice net . . . . .	6 271 993.60
	24 396 105.74

# PROFITS ET PERTES

31 décembre 1957

AVOIR

	fr.
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement	
Escompte sur effets suisses..... fr. 2 859 635.47	
Escompte sur rescriptions de la Confédération..... fr. 176 307.70	
Escompte sur obligations..... fr. 289 394.90	
Commissions sur effets à l'encaissement..... fr. 3 272.87	3 328 610.94
Produit des avances sur nantissement.....	980 934.69
Produit des opérations en or et en devises.....	16 894 042.04
Produit des fonds publics appartenant à la Banque.....	1 702 288.55
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse.....	186 743.94
Commissions	
sur accreditifs et paiements..... fr. 302 615.47	
sur achat et vente de titres pour compte de tiers..... fr. 74 769.76	
sur souscriptions..... fr. 32 471.90	
sur coupons..... fr. 34 306.87	
Droits de garde, location de coffres-forts..... fr. 268 078.91	712 242.91
Divers.....	591 242.67
	24 396 105.74

# BILAN ARRÊTÉ

## ACTIF

		fr.
<b>Caisse</b>		
Or, en Suisse et à l'étranger .....	fr. 7 383 524 369. 35	
Autres valeurs en caisse .....	fr. 10 034 702. 12	7 393 559 071. 47
<b>Devises</b>		
pouvant servir de couverture .....	fr. 781 384 567. 29	
autres .....	fr. 56 166. 45	781 440 733. 74
<b>Portefeuille suisse</b>		
Effets sur la Suisse .....	fr. 193 896 976. 80	
Obligations escomptées .....	fr. 31 928 761. 50	225 825 738. 30
Avances sur nantissement .....		52 023 954. 02
Effets à l'encaissement .....		2 582 032. 98
Correspondants en Suisse .....		41 373 699. 89
Chèques postaux .....		4 729 459. 42
Débiteurs divers .....		1 078 730. 59
<b>Fonds publics</b>		
pouvant servir de couverture .....	fr. 208 000. —	
autres .....	fr. 45 068 301. —	45 276 301. —
Coupons .....		131 935. 45
Bâtiments de la Banque .....		1 500 000. —
Mobilier .....		1. —
Autres actifs .....		42 608. 75
Capital social non versé .....		25 000 000. —
		8 574 564 266. 61

AU 31 DÉCEMBRE 1957

PASSIF

	fr.
Billets en circulation .....	5 931 228 335. —
Comptes de virements .....	1 831 114 142. 67
Administrations fédérales .....	470 991 129. 72
Déposants .....	16 176 679. 91
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger .....	74 719 150. 48
Créanciers divers .....	108 202 919. 92
Chèques en circulation .....	333 681. 79
Autres passifs .....	44 407 601. 07
Capital social .....	50 000 000. —
Fonds de réserve .....	24 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque .....	7 247 842. 50
Provision pour risques non assurés .....	4 500 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque .....	3 400 000. —
Provision pour impôts .....	470 789. 95
Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque .....	1 500 000. —
Bénéfice net .....	6 271 993. 60
	8 574 564 266. 61

# DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

## ACTIF DU BILAN

### ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1956, y compris l'or à l'étranger . . . . .	fr. 8 262 316 758. 29
Entrées au cours de l'année 1957 . . . . .	fr. 19 036 573 922. 56
Sorties au cours de l'année 1957 . . . . .	<u>fr. 16 001 829 184. 38</u>
Mouvement de caisse . . . . .	fr. 35 038 403 106. 94
Excédent des entrées . . . . .	<u>fr. 3 034 744 738. 18</u>
Solde en caisse au 31 décembre 1957, y compris l'or à l'étranger . . . . .	<u>fr. 11 297 061 496. 47</u>

### Détail de l'encaisse au 31 décembre 1957:

Or . . . . .	fr. 7 383 524 369. 35
Monnaies divisionnaires . . . . .	fr. 10 029 108. 37
Divers . . . . .	<u>fr. 5 593. 75</u>
Total selon bilan . . . . .	fr. 7 393 559 071. 47
plus nos propres billets en caisse . . . . .	<u>fr. 3 903 502 425. —</u>
Total . . . . .	<u>fr. 11 297 061 496. 47</u>

### Réserve d'or au 31 décembre 1957:

dans le pays . . . . .	fr. 2 526 031 474. 20
à l'étranger . . . . .	fr. 4 857 492 895. 15

L'or est porté en compte à fr. 4869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

### DEVISES

Montant au 31 décembre 1956 . . . . .	fr. 627 035 748. 64
Entrées en 1957 . . . . .	<u>fr. 9 911 009 619. 73</u>
	fr. 10 538 045 368. 37
Sorties en 1957 . . . . .	<u>fr. 9 756 604 634. 63</u>
Montant au 31 décembre 1957 . . . . .	<u>fr. 781 440 733. 74</u>

## ESCOMPTE

### *Effets sur la Suisse*

En portefeuille au 31 décembre 1956 .....	1 567 effets représentant	fr. 170 947 127. 56
Escomptés au cours de l'année 1957 .....	6 754 effets représentant	fr. 1 053 616 957. 32
	8 321 effets représentant	fr. 1 224 564 084. 88
Encaissés au cours de l'année 1957 .....	7 398 effets représentant	fr. 1 030 667 108. 08
En portefeuille au 31 décembre 1957 .....	923 effets représentant	fr. 193 896 976. 80

### *Rescriptions de la Confédération*

En portefeuille au 31 décembre 1956 .....		fr. 21 500 000. —
Escomptées au cours de l'année 1957:		
remises par la Confédération .....	fr. —	
remises par le marché .....	fr. 250 000. —	fr. 250 000. —
		fr. 21 750 000. —
Encaissées au cours de l'année 1957 .....		fr. 21 750 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1957 .....		fr. —

### *Obligations*

En portefeuille au 31 décembre 1956 .....	fr. 80 006 698. 95
Escomptées au cours de l'année 1957 .....	fr. 63 268 623. 65
	fr. 143 275 322. 60
Encaissées au cours de l'année 1957 .....	fr. 111 346 561. 10
En portefeuille au 31 décembre 1957 .....	fr. 31 928 761. 50

## AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1956 .....	fr.	186 871 560.90
Avances accordées durant l'année 1957 .....	fr.	559 925 224.51
	fr.	746 796 785.41
Avances remboursées durant l'année 1957 .....	fr.	694 772 831.39
Montant des avances au 31 décembre 1957 .....	fr.	<u>52 023 954.02</u>

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1957 à 348.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1957, 82% de la somme totale des gages.

## ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1957:

36 920 chèques et effets pour	fr. 435 106 616.72	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
10 386 chèques et effets pour	<u>fr. 88 188 988.61</u>	sur d'autres tirés,
47 306 chèques et effets pour	<u>fr. 523 295 605.33</u>	au total, y compris
1 814 chèques et effets pour	fr. 82 257 776.72	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

## COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1956 .....	fr.	56 086 220.56
En 1957, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de .....	fr.	4 683 297 125.49
débitée de .....	<u>fr.</u>	<u>4 698 009 646.16</u>
Mouvement total .....	fr.	9 381 306 771.65
Excédent des écritures au débit .....	fr.	<u>14 712 520.67</u>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1957 .....	fr.	<u>41 373 699.89</u>

Au 31 décembre 1957, le réseau des correspondants de la Banque s'étendait à 361 places bancables et 91 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 424.

## COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1956 .....	fr.	7 724 232. 94
En 1957, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de .....	fr.	17 177 448 333. 96
débités de .....	fr.	17 180 443 107. 48
Mouvement total .....	fr.	34 357 891 441. 44
Excédent des écritures au débit .....	fr.	2 994 773. 52
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1957 .....	fr.	4 729 459. 42

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice :

21 475 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes ....	fr.	703 103 922. 19
40 640 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale ....	fr.	9 204 002 625. 50
Total .....	fr.	9 907 106 547. 69

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

Dans l'année, 25 bureaux de chèques postaux ont délivré 2947 chèques re- présentant .....	fr.	202 308 671. 70
--	-----	-----------------

## FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

Titres en portefeuille au 31 décembre 1956 .....	fr.	45 677 901. —
Au cours de l'année 1957, le compte a été débité de .....	fr.	110 400. —
	fr.	45 788 301. —
Au cours de l'année 1957, le compte a été crédité de .....	fr.	512 000. —
Montant des fonds publics au 31 décembre 1957 selon inventaire ci-après...	fr.	45 276 301. —

*Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1957*

Catégorie	Rembour- sement	Montant nominal fr.	Cours ‰	Valeur d'inventaire fr.
Emprunt fédéral 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ‰ 1932/33 . . . . .	1933/62	2 734 000. —	80	2 187 200. —
Bons de caisse de la Confédération 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ‰ 1950 . . . . .	1960	407 000. —	80	325 600. —
Emprunt fédéral 2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> ‰ 1954 . . . . .	1974	2 835 000. —	80	2 268 000. —
Chemins de fer fédéraux 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ‰ 1935 . . .	1936/60	125 000. —	80	100 000. —
Obligations de banques cantonales . . . . .	1958	260 000. —	80	208 000. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'em- prunt 3‰ 1938) . . . . .		20 000 000. —	80	16 000 000. —
U. S. Treasury Bills \$ 5 000 000. — à fr. 4.30 . . . . .	1958	21 500 000. —	75	16 125 000. —
U.S. Treasury Bonds 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ‰ \$ 1 000 000. — à fr. 4.30 . . . . .	1958	4 300 000. —	75	3 225 000. —
U.S. Treasury Notes 2 <sup>7</sup> / <sub>8</sub> ‰ \$ 1 500 000. — à fr. 4.30 . . . . .	1958	6 450 000. —	75	4 837 500. —
Divers . . . . .				1. —
<b>Total . . . . .</b>				<b>45 276 301. —</b>

IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

*Immeubles*

Au 31 décembre 1957, la valeur en compte des bâtiments atteignait . . . . . fr. 1 500 000. —  
comme en 1956.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 27 640 120.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles,  
éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à . . . . . fr. 349 476. 89

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . . fr. 260 123. 25

il reste un excédent de dépenses de . . . . . fr. 89 353. 64

*Mobilier*

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1956 pour une valeur de . . fr. 1. —

Les achats faits en 1957 pour le montant de . . . . . fr. 400 331. 55  
ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1957 est ainsi ramené à . . . . . fr. 1. —

## PASSIF DU BILAN

### EMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS

(Voir annexes N<sup>os</sup> 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1956 .....	à	fr. 5 809 728 505
au 31 décembre 1957 .....	à	<u>fr. 5 931 228 335</u>
Augmentation .....		<u>fr. 121 499 830</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 5 467 187 940; elle a atteint au maximum (le 23 décembre) fr. 5 966 267 930 et au minimum (le 19 février) fr. 5 186 402 565.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 20 615 200 billets détériorés d'une valeur nominale de fr. 1 844 150 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Le montant des billets de 20 francs de la Banque nationale portant dans la vignette du recto la tête de Pestalozzi, séries 1A-30Z, rappelés et non rentrés (expiration du délai d'échange: 31 mars 1976), s'élevait encore à fr. 20 907 320 au 31 décembre 1957.

Couverture des billets au 31 décembre 1957:

Or .....		fr. 7 383 524 369
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises .....	fr.	781 384 567
Portefeuille suisse .....	fr.	225 825 738
Avances sur nantissement .....	fr.	52 023 954
Titres .....	fr.	<u>208 000</u>
Couverture totale des billets .....		<u>fr. 8 442 966 628</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 135,55 % (le 13 février), au minimum à 122,22% (le 23 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des autres engagements à vue a atteint au maximum 93,78% (le 18 octobre), au minimum 88,59% (le 30 décembre).

SERVICE DES VIREMENTS (Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1956 . . . . .	fr. 1 570 638 355. 76
En 1957, les écritures se sont élevées :	
au crédit . . . . .	à fr. 79 099 917 010. 10
au débit . . . . .	à <u>fr. 78 839 441 223. 19</u>
Mouvement total . . . . .	fr. 157 939 358 233. 29
Excédent des écritures au crédit . . . . .	<u>fr. 260 475 786. 91</u>
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1957 . . . . .	<u>fr. 1 831 114 142. 67</u>

En 1957, le 94,71 % du mouvement total a été réglé par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit . . . . .	2 289 728 postes représentant	fr. 157 939 358 233. 29
les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à . . . . .	1 697 594 postes représentant	fr. 72 942 872 989. 80
dont . . . . .	1 652 422 postes représentant	fr. 16 613 748 536. 18
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 15 février) fr. 2 079 228 453 et au minimum (le 7 mai) fr. 1 478 506 993 ; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 1 788 378 644.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1957 : 1540.

COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

*Service des versements et paiements*

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1956 . . . . .	fr. 609 167 206. 72
En 1957, les écritures se sont élevées :	
au crédit . . . . .	à fr. 18 875 485 990. 22
au débit . . . . .	à <u>fr. 19 013 662 067. 22</u>
Mouvement total . . . . .	fr. 37 889 148 057. 44
Excédent des écritures au débit . . . . .	<u>fr. 138 176 077. —</u>
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1957 . . . . .	<u>fr. 470 991 129. 72</u>

Le mouvement total se répartit comme suit :	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 6 242 736 836. 68	fr. 6 381 452 045. 02
Administration fédérale des PTT . . . . .	fr. 11 148 801 605. 97	fr. 11 148 798 864. 93
Chemins de fer fédéraux . . . . .	fr. 1 368 486 401. 09	fr. 1 368 153 907. 14
Autres administrations . . . . .	<u>fr. 115 461 146. 48</u>	<u>fr. 115 257 250. 13</u>
Total . . . . .	<u>fr. 18 875 485 990. 22</u>	<u>fr. 19 013 662 067. 22</u>

### *Gestion de titres*

Aux termes de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1957, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion :

des titres remis par la Confédération pour .....	fr. 1 076 984 556. —
des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour .....	fr. 23 391 000. —
Total .....	<u>fr. 1 100 375 556. —</u>

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1957 :

Titres remboursables .....	1 936 unités représentant	fr. 3 160 150. —
Coupons .....	<u>23 319 unités représentant</u>	<u>fr. 663 316. 25</u>
Total .....	<u>25 255 unités représentant</u>	<u>fr. 3 823 466. 25</u>

### *Livre de la dette de la Confédération*

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1956 :

1 502 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 998 862 000. —

Augmentations au cours de l'année 1957 :

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts ..... fr. 250 000. —  
fr. 1 999 112 000. —

Diminutions au cours de l'année 1957 :

Remboursements ..... fr. 42 246 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1957 :

1 370 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 956 866 000. —

En 1957, 182 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour

un montant total de ..... fr. 108 959 000. —

En 1957, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (2 776 bordereaux) se

sont élevés à ..... fr. 43 304 565. 25

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

### *Paiement de titres et coupons*

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1957, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants:

Titres remboursables .....	6 726 unités représentant	fr. 18 918 600. —
Coupons .....	<u>287 239</u> unités représentant	<u>fr. 12 821 983. 90</u>
Total .....	<u>293 965</u> unités représentant	<u>fr. 31 740 583. 90</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

### COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1956 .....	fr. 17 366 772. 95
En 1957, les écritures se sont élevées:	
au crédit .....	à fr. 200 613 715. 06
au débit .....	à <u>fr. 201 803 808. 10</u>
Mouvement total .....	fr. 402 417 523. 16
Excédent des écritures au débit .....	<u>fr. 1 190 093. 04</u>
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1957 .....	<u>fr. 16 176 679. 91</u>

### TRAFIC DES PAIEMENTS AVEC L'ÉTRANGER

#### DÉCOULANT D'ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING

Les comptes du trafic avec les pays de l'Union européenne de paiements et avec les pays signataires d'accords de clearing accusaient au 31 décembre 1956 des avoirs de tiers se montant à .....

.....	fr. 89 216 340. 68
-------	--------------------

En 1957, les écritures sur ces comptes se sont élevées:

au crédit .....	à fr. 13 013 568 283. 05
au débit .....	à <u>fr. 13 028 065 473. 25</u>
Mouvement total .....	fr. 26 041 633 756. 30
Excédent des écritures au débit .....	<u>fr. 14 497 190. 20</u>
Solde des comptes au 31 décembre 1957 .....	<u>fr. 74 719 150. 48</u>

En 1957, la Suisse a eu à régler, pour le trafic courant dans le cadre de l'Union européenne de paiements, des déficits d'un montant de fr. 898 894 370.48 et des excédents s'élevant à fr. 107 243 410.50. Le règlement du solde passif de fr. 791 650 959.98 a donné lieu à des versements d'or ou de dollars de la Suisse à l'Union pour un montant de fr. 593 741 499.60 et à une diminution de fr. 197 909 460.38 des avances de la Suisse à l'Union. Si l'on tient compte des amortissements effectués par plusieurs pays membres, les avances de la Suisse à l'Union ont diminué de fr. 272 391 703.44 au total et s'établissent à fr. 33 045 400.74.

## CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au

31 décembre 1956 . . . . . 439 chèques représentant fr. 756 591. 16

Chèques tirés en 1957 par nos comptoirs et par  
nos clients et qui n'ont pas été compensés par

le débit des comptes de virements . . . . . 16 951 chèques représentant fr. 434 754 451. 08

17 390 chèques représentant fr. 435 511 042. 24

Ont été payés en 1957 . . . . . 17 047 chèques représentant fr. 435 177 360. 45

Restaient en circulation au 31 décembre 1957 .. 343 chèques représentant fr. 333 681. 79

## FONDS PROPRES DE LA BANQUE

### *Capital social*

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50 % versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 1 345 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1957 entre:

2 256 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . 1 action

1 539 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . 2 actions

1 329 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de 3 à 5 actions

627 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de 6 à 10 actions

374 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de 11 à 25 actions

162 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de 26 à 50 actions

46 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de 51 à 100 actions

19 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de 101 à 200 actions

15 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . plus de 200 actions

6 367 actionnaires particuliers possédant ensemble . . . . . 42 512 actions

24 cantons et demi-cantons possédant ensemble . . . . . 38 720 actions

27 banques cantonales possédant ensemble . . . . . 16 306 actions

49 autres corporations et établissements de droit public possédant ensemble 2 462 actions

6 467 actionnaires possédant ensemble . . . . . 100 000 actions

Le 57,49 % du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public, et le 42,51 % à des actionnaires particuliers.

### *Fonds de réserve*

Selon décision de l'Assemblée générale du 16 mars 1957, le fonds de réserve s'élève à	fr. 24 000 000. —
Après attribution de .....	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1957, le fonds de réserve s'élèvera à .....	<u>fr. 25 000 000. —</u>

### PROVISION POUR LA CONFECTION DE BILLETS DE BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1956 .....	fr. 8 442 864. 90
Prélèvement pour payer la confection de billets .....	fr. 6 195 022. 40
Solde .....	fr. 2 247 842. 50
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de ....	fr. 5 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 7 247 842. 50</u>

### PROVISION POUR RISQUES NON ASSURÉS

Montant de la provision au 31 décembre 1956 .....	fr. 3 000 000. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de ....	fr. 1 500 000. —
et portée à .....	<u>fr. 4 500 000. —</u>

### PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1956 .....	fr. 2 900 000. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 500 000. —
et portée à .....	<u>fr. 3 400 000. —</u>

### PROVISION POUR IMPÔTS

Montant de la provision au 31 décembre 1956 .....	fr. 504 620. 65
Prélèvement pour le paiement de l'impôt de défense nationale, IX <sup>e</sup> période, 1957/58 .	fr. 333 830. 70
Solde .....	fr. 170 789. 95
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 300 000. —
et portée à .....	<u>fr. 470 789. 95</u>

## PROVISION POUR LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE DE LA BANQUE

Une provision de ..... fr. 1 500 000. —  
pour les institutions de prévoyance de la Banque a été constituée par le débit  
du compte de profits et pertes de l'exercice.

## RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1957 à fr. 3 771 993. 60.

## RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1957.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 271 993. 60 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme suit:

attribution au fonds de réserve .....	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6 % .....	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale .....	fr. 3 771 993. 60
	<hr/>
	fr. 6 271 993. 60

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le Conseiller fédéral Streuli. Nous avons vivement apprécié sa bienveillance, l'appui qu'il nous a libéralement prêté, et sa compréhension pour les multiples problèmes qui se sont posés à la banque d'émission pendant l'exercice écoulé. Nos remerciements s'adressent aussi à nos correspondants – banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs – pour leur précieuse collaboration. La conscience avec laquelle nos fonctionnaires et employés ont rempli leur devoir appelle également notre reconnaissance.

Zurich, le 20 janvier 1958.

Au nom de la Direction générale  
de la Banque nationale suisse :

Le président, *Schwegler*

Le secrétaire général, *Mosimann*

# LE COMITÉ DE BANQUE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 30 janvier 1958, du présent rapport sur l'exercice 1957, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1<sup>er</sup> alinéa, chiffre 4, et 49, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

## PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1957 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1957 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 49 du rapport.

Berne, le 30 janvier 1958.

Au nom du Comité de banque  
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr A. Müller*  
Le secrétaire, *Läng*

RAPPORT PRÉSENTÉ  
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES  
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE  
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1957, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des succursales sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1957, accusant un bénéfice net de fr. 6 271 993.60, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez, Monsieur le Président et Messieurs, agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 7 février 1958.

La Commission de contrôle,  
*E. Gsell*  
*N. Senn*  
*A. von der Weid*

## LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse ;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, 2<sup>e</sup> alinéa, de ladite loi, daté du 7 février 1958 ;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

### ARRÊTE:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1957 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 14 février 1958.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *Holenstein*

Le chancelier de la Confédération, *Ch. Oser*

# À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 7 février 1958, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1957, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 7 février 1958. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 14 février 1958.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 49.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 15 février 1958.

Au nom du Conseil de banque  
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr A. Müller*  
Un membre de la Direction générale, *R. Motta*

## LISTE DES ANNEXES

---

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
- N° 6 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:  
Tableau I: Situation au 31 décembre.  
Tableau II: Moyennes annuelles.  
Tableau III: Mouvement.  
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 7 Planche graphique:  
La Banque nationale suisse de 1952 à 1957.
- N° 8 Trafic de compensation:  
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).  
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1957	Actif										
	Encaisse- or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantisse- ment	Fonds publics		Correspon- dants en Suisse
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Rescriptions de la Con- fédération	Total		Total	pouvant servir de cou- verture	
En 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Janvier ... 7	7 107 824	569 899	47	569 946	227 244	21 500	248 744	105 339	45 678	238	9 318
15	7 057 073	559 440	51	559 491	211 984	—	211 984	46 245	45 678	238	16 762
23	7 061 950	552 394	86	552 480	203 341	—	203 341	43 444	45 678	238	14 223
31	7 061 950	552 643	83	552 726	183 902	—	183 902	44 752	45 678	238	25 727
Février ... 7	7 061 950	552 544	83	552 627	170 817	—	170 817	37 785	45 678	238	9 098
15	6 998 512	548 462	83	548 545	159 759	—	159 759	30 081	45 678	238	20 483
23	6 998 512	548 023	78	548 101	141 541	—	141 541	39 380	45 678	566	13 031
28	6 998 512	547 378	79	547 457	136 336	—	136 336	40 079	45 678	566	19 571
Mars ..... 7	6 998 512	543 168	99	543 267	125 092	250	125 342	26 933	45 678	566	10 743
15	6 930 882	539 089	79	539 168	125 085	250	125 335	24 726	45 648	536	21 804
23	6 930 882	533 752	73	533 825	118 284	250	118 534	26 900	45 648	536	15 359
30	6 930 882	495 426	75	495 501	120 404	250	120 654	33 564	45 648	536	26 076
Avril ..... 6	6 930 882	478 239	72	478 311	118 925	250	119 175	28 807	45 320	208	8 610
15	6 866 160	461 746	75	461 821	119 107	—	119 107	25 979	45 320	208	25 318
23	6 866 160	462 187	66	462 253	118 490	—	118 490	28 846	45 320	208	15 113
30	6 866 160	460 941	69	461 010	121 541	—	121 541	35 846	45 320	208	32 203
Mai ..... 7	6 866 160	463 142	68	463 210	124 690	—	124 690	36 631	45 320	208	11 814
15	6 826 874	484 822	101	484 923	125 167	—	125 167	34 509	45 320	208	24 969
23	6 831 802	544 565	60	544 625	121 489	—	121 489	35 369	45 320	208	19 695
31	6 836 671	611 059	61	611 120	124 260	—	124 260	36 754	45 320	208	29 214
Juin ..... 7	6 836 671	615 326	62	615 388	125 458	—	125 458	39 054	45 320	208	11 414
15	6 860 178	590 543	63	590 606	124 148	—	124 148	36 239	45 320	208	16 966
21	6 908 294	564 335	55	564 390	124 488	—	124 488	33 372	45 320	208	10 529
29	6 916 977	676 048	62	676 110	163 647	—	163 647	35 419	45 320	208	18 061
Juillet .... 6	7 079 967	523 380	65	523 445	144 263	—	144 263	30 218	45 320	208	15 246
15	7 083 358	517 201	63	517 264	144 668	—	144 668	30 327	45 320	208	19 594
23	7 094 763	525 712	67	525 779	148 062	—	148 062	30 415	45 320	208	12 650
31	7 094 735	527 234	63	527 297	148 168	—	148 168	27 406	45 320	208	19 125
Août ..... 7	7 116 353	505 687	65	505 752	131 723	—	131 723	25 836	45 320	208	11 963
15	7 094 202	514 598	70	514 668	127 379	—	127 379	25 001	45 320	208	16 486
23	7 159 827	531 839	61	531 900	128 126	—	128 126	25 899	45 320	208	14 364
31	7 181 466	534 996	66	535 062	128 368	—	128 368	28 526	45 320	208	14 974
Septembre 7	7 216 442	505 728	64	505 792	131 751	—	131 751	25 987	45 320	208	6 740
14	7 267 238	507 434	68	507 502	132 307	—	132 307	22 293	45 320	208	15 445
23	7 286 698	503 783	70	503 853	132 428	—	132 428	19 772	45 330	208	10 895
30	7 313 189	556 168	76	556 244	132 827	—	132 827	22 464	45 330	208	18 063
Octobre .. 7	7 347 855	524 748	76	524 824	135 005	—	135 005	21 986	45 330	208	9 239
15	7 347 771	488 991	76	489 067	135 063	—	135 063	20 456	45 330	208	15 083
23	7 347 771	497 174	72	497 246	136 157	—	136 157	19 871	45 330	208	12 980
31	7 347 771	546 338	64	546 402	140 065	—	140 065	19 049	45 330	208	16 336
Novembre 7	7 369 434	535 136	66	535 202	142 237	—	142 237	16 233	45 330	208	10 738
15	7 282 817	500 807	57	500 864	145 376	—	145 376	15 669	45 286	208	13 509
23	7 282 818	504 534	49	504 583	151 738	—	151 738	15 032	45 286	208	10 935
30	7 282 818	561 058	44	561 102	158 182	—	158 182	21 531	45 286	208	10 604
Décembre 7	7 282 793	565 537	83	565 620	161 834	—	161 834	23 368	45 286	208	8 316
14	7 292 019	527 476	63	527 539	163 992	—	163 992	28 507	45 286	208	18 234
23	7 292 019	594 774	88	594 862	165 835	—	165 835	44 334	45 286	208	12 839
31	7 383 524	781 384	56	781 440	225 826	—	225 826	52 024	45 276	208	41 374

# PÉRIODIQUES

Autres postes de l'actif	Passif						Couverture-or		1957	
	Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation		des billets en circulation et des autres engagements à vue
			Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total					
En 1000 francs						En pour-cent				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
42 932	48 000	5 558 354	1 749 217	593 414	2 342 631	180 796	8 129 781	127.88	89.96	7 Janvier
25 849	48 000	5 361 766	1 923 752	459 631	2 383 383	169 933	7 963 082	131.62	91.12	15
26 730	48 000	5 306 811	1 914 128	508 199	2 422 327	170 708	7 947 846	133.07	91.37	23
34 811	48 000	5 394 359	1 805 476	529 600	2 335 076	172 111	7 949 546	130.91	91.36	31
33 644	48 000	5 272 388	1 907 157	512 374	2 419 531	171 680	7 911 599	133.94	91.81	7 Février
28 225	48 000	5 211 602	2 079 229	319 331	2 398 560	173 121	7 831 283	134.29	91.96	15
27 606	48 000	5 259 796	1 954 158	379 115	2 333 273	172 780	7 813 849	133.06	92.17	23
28 983	48 000	5 417 440	1 893 587	284 465	2 178 052	173 124	7 816 616	129.18	92.14	28
28 203	48 000	5 340 104	1 832 231	384 445	2 216 676	173 898	7 778 678	131.06	92.61	7 Mars
27 537	48 000	5 288 514	1 889 743	314 901	2 204 644	173 942	7 715 100	131.06	92.50	15
41 279	49 000	5 324 607	1 833 901	336 427	2 170 328	168 492	7 712 427	130.17	92.47	23
69 845	49 000	5 491 221	1 622 574	389 498	2 012 072	169 877	7 722 170	126.22	92.37	30
30 041	49 000	5 409 615	1 660 884	350 765	2 011 649	170 882	7 641 146	128.12	93.39	6 Avril
31 265	49 000	5 369 853	1 719 659	265 228	1 984 887	171 230	7 574 970	127.86	93.36	15
30 940	49 000	5 383 371	1 671 902	291 049	1 962 951	171 800	7 567 122	127.54	93.46	23
30 438	49 000	5 532 727	1 510 441	328 872	1 839 313	171 478	7 592 518	124.10	93.14	30
27 862	49 000	5 430 533	1 478 507	445 723	1 924 230	171 924	7 575 687	126.44	93.36	7 Mai
29 176	49 000	5 341 984	1 540 482	466 426	2 006 908	173 046	7 570 938	127.80	92.90	15
28 319	49 000	5 386 143	1 565 839	452 571	2 018 410	173 066	7 626 619	126.84	92.27	23
30 896	49 000	5 537 871	1 493 833	459 400	1 953 233	174 131	7 714 235	123.45	91.26	31
26 452	49 000	5 455 485	1 549 806	468 944	2 018 750	176 522	7 699 757	125.32	91.47	7 Juin
26 424	49 000	5 464 314	1 595 477	415 984	2 011 461	175 106	7 699 881	125.55	91.77	15
29 765	49 000	5 469 589	1 630 493	389 756	2 020 249	177 320	7 716 158	126.30	92.24	21
31 378	49 000	5 634 524	1 682 065	341 684	2 023 749	179 639	7 886 912	122.76	90.32	29
27 832	49 000	5 514 245	1 746 672	374 900	2 121 572	181 474	7 866 291	128.39	92.72	6 Juillet
33 345	49 000	5 446 723	1 844 795	354 172	2 198 967	179 186	7 873 876	130.05	92.65	15
32 151	49 000	5 457 443	1 826 952	375 768	2 202 720	179 977	7 889 140	130.00	92.62	23
33 747	49 000	5 531 310	1 741 650	393 794	2 135 444	180 044	7 895 798	128.27	92.54	31
31 983	49 000	5 445 963	1 778 269	416 251	2 194 520	179 447	7 868 930	130.67	93.14	7 Août
33 572	49 000	5 378 817	1 818 734	430 374	2 249 108	179 703	7 856 628	131.89	93.00	15
32 569	49 000	5 437 551	1 938 985	331 108	2 270 093	181 361	7 938 005	131.67	92.89	23
31 774	49 000	5 564 796	1 820 790	348 875	2 169 665	182 029	7 965 490	129.05	92.85	31
30 885	49 000	5 481 571	1 881 001	367 839	2 248 840	183 506	7 962 917	131.65	93.35	7 Septembre
30 952	49 000	5 431 631	1 910 569	447 648	2 358 217	182 209	8 021 057	133.79	93.29	14
33 428	49 000	5 434 270	1 893 049	473 420	2 366 469	182 665	8 032 404	134.09	93.41	23
33 969	49 000	5 605 218	1 847 118	433 708	2 280 826	187 042	8 122 086	130.47	92.74	30
37 579	49 000	5 507 533	1 901 661	477 240	2 378 901	186 384	8 121 818	133.41	93.17	7 Octobre
36 119	49 000	5 432 485	1 998 176	422 271	2 420 447	186 957	8 088 889	135.26	93.57	15
34 683	49 000	5 446 026	2 023 063	388 038	2 411 101	187 911	8 094 038	134.92	93.52	23
41 223	49 000	5 615 754	1 918 470	383 863	2 302 333	189 089	8 156 176	130.84	92.80	31
37 105	49 000	5 535 375	1 935 856	446 542	2 382 398	189 506	8 156 279	133.13	93.07	7 Novembre
36 468	49 000	5 473 051	1 961 778	366 200	2 327 978	189 960	8 039 989	133.07	93.36	15
37 623	49 000	5 515 032	1 922 612	371 960	2 294 572	189 411	8 048 015	132.05	93.25	23
38 443	49 000	5 709 201	1 791 744	377 499	2 169 243	190 522	8 117 966	127.56	92.44	30
36 344	49 000	5 670 491	1 753 749	460 667	2 214 416	189 654	8 123 561	128.43	92.36	7 Décembre
38 534	49 000	5 730 937	1 714 699	427 492	2 142 191	191 983	8 114 111	127.24	92.62	14
42 284	49 000	5 966 268	1 536 129	456 959	1 993 088	189 103	8 197 459	122.22	91.61	23
28 969	49 000	5 931 228	1 831 114	561 887	2 393 001	185 204	8 558 433	124.49	88.70	31

## RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1957	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs								Répartition en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Janvier .....	7	1 488,1	618,0	2 508,1	441,7	341,7	96,3	64,5	5 558,4	26,77	11,12	45,12	7,95	6,15	1,73	1,16
	15	1 450,1	596,0	2 395,1	429,6	332,4	95,5	63,1	5 361,8	27,05	11,11	44,67	8,01	6,20	1,78	1,18
	23	1 439,8	589,2	2 377,3	420,5	324,1	94,3	61,6	5 306,8	27,13	11,10	44,80	7,92	6,11	1,78	1,16
	31	1 439,1	590,7	2 459,0	424,2	325,5	95,3	60,6	5 394,4	26,68	10,95	45,58	7,87	6,03	1,77	1,12
Février .....	7	1 415,9	574,3	2 379,3	422,2	325,0	95,8	59,9	5 272,4	26,86	10,89	45,13	8,01	6,16	1,81	1,14
	15	1 409,6	569,1	2 338,5	418,4	321,7	95,5	58,8	5 211,6	27,05	10,92	44,87	8,03	6,17	1,83	1,13
	23	1 402,3	571,8	2 391,8	419,5	320,1	96,3	58,0	5 259,8	26,66	10,87	45,47	7,98	6,09	1,83	1,10
	28	1 413,2	584,8	2 507,0	429,7	326,3	98,5	57,9	5 417,4	26,09	10,79	46,28	7,93	6,02	1,82	1,07
Mars .....	7	1 403,4	573,4	2 445,4	432,1	328,8	99,7	57,3	5 340,1	26,28	10,74	45,79	8,09	6,16	1,87	1,07
	15	1 395,8	569,4	2 408,4	430,9	327,3	100,1	56,6	5 288,5	26,39	10,77	45,54	8,15	6,19	1,89	1,07
	23	1 399,0	572,2	2 440,9	430,1	325,7	100,7	56,0	5 324,6	26,27	10,75	45,84	8,08	6,12	1,89	1,05
	30	1 418,2	585,4	2 556,8	440,1	332,1	102,9	55,7	5 491,2	25,83	10,66	46,56	8,02	6,05	1,87	1,01
Avril .....	6	1 417,7	573,0	2 487,9	438,5	332,9	104,2	55,4	5 409,6	26,21	10,59	45,99	8,11	6,15	1,93	1,02
	15	1 418,7	572,6	2 448,1	437,2	332,9	105,4	55,0	5 369,9	26,42	10,66	45,59	8,14	6,20	1,97	1,02
	23	1 412,0	570,8	2 470,7	436,5	332,6	106,1	54,7	5 383,4	26,23	10,60	45,89	8,11	6,18	1,97	1,02
	30	1 427,6	585,4	2 577,6	443,2	336,7	107,9	54,3	5 532,7	25,80	10,58	46,39	8,01	6,09	1,95	0,98
Mai .....	7	1 412,4	574,8	2 502,2	441,8	336,8	108,5	54,0	5 430,5	26,01	10,58	46,08	8,14	6,20	2,00	0,99
	15	1 412,0	569,0	2 432,1	436,0	331,7	107,7	53,5	5 342,0	26,43	10,65	45,53	8,16	6,21	2,02	1,00
	23	1 412,8	571,4	2 474,7	434,3	331,2	108,5	53,2	5 386,1	26,23	10,61	45,95	8,06	6,15	2,01	0,99
	31	1 424,0	581,4	2 585,4	445,3	337,6	111,1	53,1	5 537,9	25,71	10,50	46,69	8,04	6,10	2,00	0,96
Juin .....	7	1 412,5	566,7	2 523,1	447,7	340,4	112,2	52,9	5 455,5	25,89	10,39	46,25	8,21	6,24	2,05	0,97
	15	1 427,2	577,5	2 497,5	461,1	336,6	112,1	52,3	5 464,3	26,12	10,57	45,70	8,44	6,16	2,05	0,96
	21	1 421,8	578,3	2 511,3	458,8	335,1	112,3	52,0	5 469,6	26,00	10,57	45,91	8,39	6,13	2,05	0,95
	29	1 436,8	585,7	2 638,7	465,4	341,3	114,7	51,9	5 634,5	25,50	10,39	46,83	8,26	6,06	2,04	0,92
Juillet .....	6	1 403,0	573,5	2 563,3	463,8	342,9	115,9	51,8	5 514,2	25,44	10,40	46,49	8,41	6,22	2,10	0,94
	15	1 402,8	571,8	2 506,7	459,0	339,4	115,7	51,3	5 446,7	25,76	10,50	46,02	8,43	6,23	2,12	0,94
	23	1 385,5	570,1	2 537,9	457,5	339,0	116,5	50,9	5 457,4	25,39	10,45	46,50	8,38	6,21	2,14	0,93
	31	1 387,4	573,4	2 599,0	460,6	342,3	117,9	50,7	5 531,3	25,08	10,37	46,99	8,33	6,19	2,13	0,91
Août .....	7	1 372,0	561,7	2 537,8	461,1	344,2	118,7	50,5	5 446,0	25,19	10,31	46,60	8,47	6,32	2,18	0,93
	15	1 365,5	560,0	2 485,5	457,9	341,6	118,4	49,9	5 378,8	25,39	10,41	46,21	8,51	6,35	2,20	0,93
	23	1 383,7	562,8	2 526,6	456,1	341,1	118,0	49,3	5 437,6	25,45	10,35	46,46	8,39	6,27	2,17	0,91
	31	1 390,5	574,4	2 619,1	466,6	345,5	119,6	49,1	5 564,8	24,99	10,32	47,07	8,38	6,21	2,15	0,88
Septembre ..	7	1 383,6	565,3	2 551,8	466,9	345,6	119,6	48,8	5 481,6	25,24	10,31	46,55	8,52	6,31	2,18	0,89
	14	1 384,0	562,9	2 512,9	462,5	342,5	118,4	48,4	5 431,6	25,48	10,36	46,27	8,51	6,31	2,18	0,89
	23	1 387,8	566,2	2 519,1	457,3	338,6	117,2	48,1	5 434,3	25,54	10,42	46,36	8,42	6,23	2,15	0,88
	30	1 399,2	578,6	2 647,7	468,3	344,8	118,6	48,0	5 605,2	24,96	10,32	47,24	8,35	6,15	2,12	0,86
Octobre ....	7	1 390,8	565,3	2 572,7	466,3	345,5	119,2	47,7	5 507,5	25,25	10,26	46,71	8,47	6,27	2,17	0,87
	15	1 394,4	561,1	2 511,0	459,9	341,0	117,9	47,2	5 432,5	25,67	10,33	46,22	8,47	6,27	2,17	0,87
	23	1 400,8	565,6	2 523,8	455,6	336,5	117,0	46,7	5 446,0	25,72	10,39	46,34	8,36	6,18	2,15	0,86
	31	1 427,7	577,5	2 641,2	463,1	341,4	118,5	46,4	5 615,8	25,42	10,28	47,03	8,25	6,08	2,11	0,83
Novembre ..	7	1 419,0	569,3	2 575,4	464,3	342,4	118,8	46,2	5 535,4	25,63	10,28	46,53	8,39	6,19	2,15	0,83
	15	1 429,0	566,6	2 517,9	457,9	338,4	117,6	45,7	5 473,1	26,11	10,35	46,01	8,37	6,18	2,15	0,83
	23	1 434,0	573,6	2 551,8	456,4	336,5	117,3	45,4	5 515,0	26,00	10,40	46,27	8,28	6,10	2,13	0,82
	30	1 461,4	591,8	2 675,9	468,2	345,9	120,5	45,5	5 709,2	25,60	10,36	46,87	8,20	6,06	2,11	0,80
Décembre ..	7	1 461,7	585,1	2 628,8	475,0	351,7	122,8	45,4	5 670,5	25,78	10,32	46,36	8,38	6,20	2,16	0,80
	14	1 496,0	599,9	2 632,6	478,8	354,2	124,1	45,3	5 730,9	26,10	10,47	45,94	8,35	6,18	2,17	0,79
	23	1 548,8	633,8	2 757,4	490,7	358,2	132,3	45,1	5 966,3	25,96	10,62	46,22	8,22	6,00	2,22	0,76
	31	1 586,9	631,0	2 699,9	482,3	359,0	127,2	44,9	5 931,2	26,76	10,64	45,52	8,13	6,05	2,14	0,76
Moyenne annuelle																
1955 .....		1 304,2	544,6	2 320,6	420,2	365,1	—	102,1	5 056,8	25,79	10,77	45,89	8,31	7,22	—	2,02
1956 .....		1 342,6	553,2	2 394,0	429,7	364,9	17,6	87,7	5 189,7	25,87	10,66	46,13	8,28	7,03	0,34	1,69
1957 .....		1 418,7	576,8	2 521,5	450,0	337,3	111,0	51,9	5 467,2	25,95	10,55	46,12	8,23	6,17	2,03	0,95

## SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ..	1953	17 150	123 447	105 994	72 180	318 771	1 142 311	10 978 716	22 671 529	8 332 246	43 124 802
	1954	16 852	125 104	257 906	73 018	472 880	1 005 523	12 128 882	28 728 952	8 957 668	50 821 025
	1955	16 834	115 933	811 166	69 717	1 013 650	992 209	14 064 162	35 692 202	9 581 129	60 329 702
	1956	17 034	111 753	916 066	70 609	1 115 462	935 300	14 343 514	43 093 739	11 005 761	69 378 314
	1957	17 466	107 663	940 691	70 544	1 136 364	1 084 864	15 702 661	50 829 546	11 482 846	79 099 917
Débit ...	1953	27 533	142 678	105 994	77 889	354 094	5 779 027	6 612 952	22 671 529	8 123 203	43 186 711
	1954	28 199	133 296	257 906	78 153	497 554	6 112 488	7 198 524	28 728 952	8 673 218	50 713 182
	1955	28 006	112 770	811 166	75 527	1 027 469	6 359 605	8 383 104	35 692 202	9 526 115	59 961 026
	1956	29 099	108 691	916 066	78 209	1 132 065	7 024 752	8 478 746	43 093 739	10 834 281	69 431 518
	1957	27 997	106 527	940 691	78 149	1 153 364	7 263 956	9 400 035	50 829 546	11 345 904	78 839 441
Total ...	1953	44 683	266 125	211 988	150 069	672 865	6 921 338	17 591 668	45 343 058	16 455 449	86 311 513
	1954	45 051	258 400	515 812	151 171	970 434	7 118 011	19 327 406	57 457 904	17 630 886	101 534 207
	1955	44 840	228 703	1 622 332	145 244	2 041 119	7 351 814	22 447 266	71 384 404	19 107 244	120 290 728
	1956	46 133	220 444	1 832 132	148 818	2 247 527	7 960 052	22 822 260	86 187 478	21 840 042	138 809 832
	1957	45 463	214 190	1 881 382	148 693	2 289 728	8 348 820	25 102 696	101 659 092	22 828 750	157 939 358
Répartition en pour-cent											
Crédit ..	1953	5.38	38.73	33.25	22.64	100	2.65	25.46	52.57	19.32	100
	1954	3.56	26.46	54.54	15.44	100	1.98	23.87	56.53	17.62	100
	1955	1.66	11.44	80.02	6.88	100	1.65	23.31	59.16	15.88	100
	1956	1.53	10.02	82.12	6.33	100	1.35	20.68	62.11	15.86	100
	1957	1.54	9.48	82.78	6.20	100	1.37	19.85	64.26	14.52	100
Débit ...	1953	7.78	40.29	29.93	22.00	100	13.38	15.31	52.50	18.81	100
	1954	5.67	26.79	51.83	15.71	100	12.05	14.20	56.65	17.10	100
	1955	2.73	10.97	78.95	7.35	100	10.61	13.98	59.52	15.89	100
	1956	2.57	9.60	80.92	6.91	100	10.12	12.21	62.07	15.60	100
	1957	2.43	9.24	81.56	6.77	100	9.21	11.93	64.47	14.39	100
Total ...	1953	6.64	39.55	31.51	22.30	100	8.02	20.38	52.53	19.07	100
	1954	4.64	26.63	53.15	15.58	100	7.01	19.04	56.59	17.36	100
	1955	2.20	11.20	79.48	7.12	100	6.11	18.66	59.34	15.89	100
	1956	2.05	9.81	81.52	6.62	100	5.74	16.44	62.09	15.73	100
	1957	1.99	9.35	82.17	6.49	100	5.29	15.90	64.36	14.45	100

<sup>1)</sup> Y compris le clearing bancaire.

# MOUVEMENT D'AFFAIRES

## DES DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE<sup>1)</sup>

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1955	685 324	1 750 899	4 894 817 <sup>2)</sup>	1 537 063	1 606 470	865 076	787 991	626 691	1 212 146	4 642 696	18 609 173 <sup>2)</sup>
1956	843 560	1 970 056	7 428 607 <sup>2)</sup>	1 646 461	1 874 382	992 935	861 982	694 014	1 448 159	5 383 485	23 143 641 <sup>2)</sup>
1957	1 079 307	2 378 004	15 070 833 <sup>2)</sup>	2 230 472	2 370 018	1 152 506	1 012 818	886 597	1 808 474	7 049 374	35 038 403 <sup>2)</sup>
Escompte d'effets sur la Suisse, de rescriptions de la Confédération et d'obligations											
1955	53 698	28 126	478 946	28 845	71 404	59 131	26 853	27 580	48 559	101 195	924 337
1956	62 372	42 817	533 468	30 518	51 195	76 045	30 271	31 467	66 696	158 456	1 083 305
1957	64 398	45 144	491 551	32 670	45 947	89 130	41 031	24 779	50 569	231 917	1 117 136
Affaires en devises (devises et correspondants à l'étranger)											
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21 665 529	21 665 529
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 895 832	22 895 832
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 667 614	19 667 614
Nouvelles avances sur nantissement											
1955	35 165	40 087	241 596	42 452	114 984	110 236	15 467	40 199	81 202	53 444	774 832
1956	50 177	48 591	308 015	33 858	162 614	85 052	7 722	25 623	94 373	31 580	847 605
1957	27 523	34 872	230 638	33 521	61 089	78 751	6 104	11 667	53 981	21 779	559 925
Virements											
1955	1 650 061	11 372 558	9 253 610	8 103 424	4 341 701	1 824 311	1 031 968	1 552 482	3 064 672	78 095 941	120 290 728
1956	1 808 057	12 987 292	9 585 845	8 488 609	4 750 821	1 909 370	1 209 816	1 614 042	3 491 692	92 964 288	138 809 832
1957	1 851 066	12 743 566	10 704 458	9 957 204	4 795 331	2 089 967	1 295 634	1 693 099	3 521 220	109 287 813	157 939 358
Comptes des administrations fédérales											
1955	—	—	32 726 701	—	—	—	—	—	—	—	32 726 701
1956	—	—	33 896 834	—	—	—	—	—	—	—	33 896 834
1957	—	—	37 889 148	—	—	—	—	—	—	—	37 889 148
Comptes de dépôt											
1955	6 344	14 378	105 529	15 385	10 392	3 927	1 251	4 415	3 700	613 287	778 608
1956	4 266	14 644	75 076	11 605	6 166	3 998	2 530	7 342	6 875	325 335	457 837
1957	6 024	23 526	75 970	16 244	10 114	3 225	2 543	6 389	5 048	253 334	402 417
Comptes des correspondants en Suisse											
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 992 566	7 992 566
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 810 335	8 810 335
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 381 307	9 381 307
Encaissement (remises)											
1955	1 477	15 853	311 050	16 756	10 935	6 420	396	10 471	4 359	111 069	488 786
1956	1 135	24 107	312 870	16 491	13 191	6 423	305	8 412	2 972	108 200	494 106
1957	956	15 384	345 137	21 695	7 225	4 259	329	9 290	3 475	115 546	523 296
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1955	5 399 582	23 091 869	104 662 223	14 916 408	12 555 111	6 054 748	3 853 888	4 625 179	9 591 388	174 680 346	359 430 742
1956	5 483 746	26 511 382	108 509 965	15 797 821	13 003 187	6 404 852	4 162 767	4 383 063	10 013 067	192 486 775	386 756 625
1957	6 867 275	28 193 946	148 758 324	19 270 323	15 466 112	7 355 631	5 180 986	6 183 300	12 980 822	233 634 333	483 891 052
Chambres de compensation											
1955	—	834 845	185 761	1 368 238	480 951	—	—	52 963 <sup>3)</sup>	82 527	868 467	3 873 752
1956	—	1 007 403	206 331	1 389 726	457 954	—	—	57 694 <sup>3)</sup>	90 174	925 678	4 134 960
1957	—	1 147 189	224 386	1 784 773	500 281	—	—	60 106 <sup>3)</sup>	111 816	965 633	4 794 184

<sup>1)</sup> Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

<sup>2)</sup> Y compris l'or à l'étranger.

<sup>3)</sup> Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

# TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Annexe N° 5

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin .....	4½	56	5	56	1914 22 Janvier .....	4	28	4½	189
15 Août .....	5	84	5½	84	19 Févriér.....	3½	161	—	—
7 Novembre .....	5½	70	6	70	30 Juillet .....	4½	1	5½	1
					31 Juillet .....	5½	3	6	3
1908 16 Janvier .....	5	7	5½	7	3 Août .....	6	38	7	38
23 Janvier .....	4½	28	5	28	10 Septembre .....	5	113	6	14
20 Février .....	4	28	4½	28	24 Septembre .....	—	—	5½	99
19 Mars .....	3½	322	4	441	1915 1 <sup>er</sup> Janvier .....	4½	1 371	5	1 280
					1918 4 Juillet .....	—	—	5½	91
1909 4 Février .....	3	252	—	—	3 Octobre .....	5½	322	6	917
3 Juin .....	—	—	3½	133					
14 Octobre .....	3½	28	4	28	1919 21 Août .....	5	595	—	—
11 Novembre .....	4	56	4½	56					
					1921 7 Avril .....	4½	126	5½	126
1910 6 Janvier .....	3½	49	4	210	11 Août .....	4	203	5	203
24 Février.....	3	161	—	—	1922 2 Mars.....	3½	168	4½	168
4 Août .....	3½	49	4½	84	17 Août .....	3	331	4	331
22 Septembre.....	4	35	—	—	1923 14 Juillet.....	4	831	5	831
27 Octobre .....	4½	70	5	70	1925 22 Octobre .....	3½	1 624	4½	1 624
					1930 3 Avril .....	3	98	4	98
1911 5 Janvier.....	4	42	4½	42	10 Juillet .....	2½	196	3½	196
16 Février .....	3½	224	4	224	1931 22 Janvier .....	2	1 562	3	748
28 Septembre.....	4	350	4½	350					
					1933 8 Février.....	—	—	2½	814
1912 12 Septembre.....	4½	77	5	77	1935 3 Mai .....	2½	495	3½	495
28 Novembre .....	5	259	5½	259	1936 9 Septembre .....	2	78	3	78
					26 Novembre .....	1½	7 475	2½	7 475
1913 14 Août.....	4½	161	5	161					
					1957 15 Mai <sup>1)</sup>	2½	231 <sup>2)</sup>	3½	231 <sup>2)</sup>

<sup>1)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957; 2% depuis le 25 juillet 1957; autres stocks obligatoires 2% du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957.

<sup>2)</sup> Jusqu'au 31 décembre 1957.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions <sup>3)</sup>	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
				En millions de francs					
			%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
10,5	3,8	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	243,8	1907
8,2	6,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	292,9	1908
28,4	10,8	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	386,0	1909
35,0	10,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	421,0	1910
18,9	16,5	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	419,3	1911
19,2	7,1	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	451,0	1912
16,1	6,4	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	429,9	1913
14,7	9,3	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	589,2	1914
29,0	8,1	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	608,7	1915
18,2	6,8	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	735,1	1916
18,0	7,3	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	908,7	1917
28,1	8,6	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	1 239,0	1918
36,1	6,6	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	1 298,2	1919
35,0	5,9	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	1 273,1	1920
27,2	6,5	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	1 224,7	1921
18,9	9,8	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	1 224,3	1922
30,0	8,6	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	1 166,4	1923
38,6	6,8	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	1 107,5	1924
34,4	6,6	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	1 075,1	1925
33,6	6,4	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	1 087,6	1926
34,6	9,2	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	1 147,5	1927
40,6	19,0	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	1 236,4	1928
40,2	5,4	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	1 288,9	1929
32,7	104,0	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	1 391,9	1930
25,6	37,9	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	2 659,5	1931
15,7	50,8	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	2 743,5	1932
19,9	27,7	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	2 309,7	1933
19,2	52,5	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	2 179,2	1934
26,7	44,9	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	1 887,4	1935

<sup>3)</sup> Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

<sup>4)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
			Effets suisses	Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total		
			En millions de francs					
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6
1955	6 686,3	624,1	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8
1956	7 102,9	627,0	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9
1957	7 383,5	781,4	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936: 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Avoirs chez des corres- pondants en Suisse	Fonds publics	Billets en circulation	Couver- ture métallique des billets	Engagements à vue				Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administra- tions fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
En millions de francs			%	En millions de francs					
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
14,2	15,9	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	3 505,9	1936
11,4	30,7	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	3 902,3	1937
9,6	90,9	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	4 081,0	1938
16,6	80,9	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	3 501,8	1939
20,0	87,8	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	3 727,7	1940
15,8	69,6	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	3 880,6	1941
16,3	63,9	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	4 226,4	1942
14,2	64,5	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	4 597,2	1943
13,9	64,2	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	4 868,6	1944
27,5	62,1	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	5 266,5	1945
51,7	52,7	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	5 499,8	1946
68,6	48,4	4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	5 932,1	1947
50,4	47,4	4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	6 400,6	1948
26,7	39,7	4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	6 721,9	1949
60,3	40,9	4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	6 658,6	1950
53,0	39,9	4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	6 675,9	1951
37,5	40,1	5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	6 796,8	1952
34,9	35,5	5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	6 996,8	1953
41,3	46,5	5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	7 327,2	1954
47,8	45,9	5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	7 738,2	1955
56,1	45,7	5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	8 340,1	1956
41,4	45,3	5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	8 574,6	1957

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses <sup>2)</sup>	Rescriptions <sup>4)</sup>	Obligations escomptées	Total			
	En millions de francs										%
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4.93	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3.73	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3.22	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3.51	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3.70	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4.20	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4.81	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4.34	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4.50	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4.50	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4.50	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4.75	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5.32	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5.00	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4.44	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3.39	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3.47	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4.00	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3.90	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3.50	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3.50	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3.50	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3.50	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2.89	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2.03	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2.00	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2.00	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2.00	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2.33	87,6

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>5)</sup>	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Année
					Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	
%	En millions de francs			%	En millions de francs				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
5.43	9,6	3,2	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	1907
4.23	8,5	9,0	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	1908
3.89	6,3	8,0	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	1909
4.30	28,8	12,2	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	1910
4.20	22,4	12,5	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	1911
4.70	10,9	11,1	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	1912
5.31	11,2	9,3	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	1913
5.13	10,4	11,7	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	1914
5.00	23,6	8,9	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	1915
5.00	13,6	7,8	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	1916
5.00	13,4	7,6	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	1917
5.37	17,6	9,7	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	1918
6.00	21,4	7,7	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	1919
6.00	27,6	6,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	1920
5.44	20,2	5,8	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	1921
4.39	21,9	8,6	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	1922
4.47	18,4	8,9	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	1923
5.00	25,5	7,1	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	1924
4.90	21,7	7,1	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	1925
4.50	19,1	6,5	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	1926
4.50	24,6	6,5	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	1927
4.50	22,3	6,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	1928
4.50	24,9	3,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	1929
3.89	20,4	59,9	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	1930
3.03	15,1	85,8	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	1931
3.00	9,7	40,6	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1932
2.55	12,0	61,7	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	1933
2.50	10,3	46,9	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	1934
3.17	11,2	55,7	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	1935

<sup>3)</sup> Jusqu'en 1931, les réscriptions y sont comprises.

<sup>4)</sup> Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

<sup>5)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement
			Effets suisses	Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total			
			En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2.30	63,8
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	1.50	32,3
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1.50	22,7
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1.50	36,4
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1.50	66,8
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1.50	25,4
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1.50	19,4
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1.50	16,7
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1.50	17,0
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1.50	19,6
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1.50	36,3
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	1.50	59,7
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	1.50	59,5
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	1.50	27,6
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	1.50	23,3
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	1.50	30,9
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	1.50	30,0
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	1.50	24,7
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	1.50	26,1
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	1.50	44,7
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	1.50	47,7
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	2.13	31,6

1) Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.  
2) Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Année
					Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	
%	En millions de francs			%	En millions de francs				
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
3.30	8,7	42,4	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	1936
2.50	6,6	17,9	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1937
2.50	6,0	74,4	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1938
2.50	7,5	93,2	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1939
2.50	8,5	86,2	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	1940
2.50	7,5	73,5	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	1941
2.50	7,1	66,3	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	1942
2.50	7,4	64,8	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	1943
2.50	7,6	64,3	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	1944
2.50	9,3	63,8	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	1945
2.50	13,3	58,8	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	1946
2.50	16,8	50,8	3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	1947
2.50	16,8	47,7	4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	1948
2.50	9,7	41,7	4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	1949
2.50	11,3	41,2	4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	1950
2.50	13,8	40,1	4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	1951
2.50	13,0	40,1	4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	1952
2.50	13,0	35,8	4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	1953
2.50	14,5	43,7	4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	1954
2.50	17,1	46,1	5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	1955
2.50	19,8	45,4	5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	1956
3.13	16,3	45,4	5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	1957

## MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Remises à l'encaisse- ment
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 2)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	64,5
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	131,0
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	286,5
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	360,9
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	399,4
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	454,8
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	483,3
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	323,5
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	276,5
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	254,0
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	266,3
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	381,2
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	420,6
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	477,2
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	371,8
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	293,9
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	358,4
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	459,2
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	433,0
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	430,4
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	488,9
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	593,3
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	589,0
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	549,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	628,6
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	584,1
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	511,2
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	467,0
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	320,5

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers est compris dans celui des comptes de correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque <sup>4)</sup>	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	6,4	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	37,5	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	44,0	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	40,4	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	46,5	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	16,0	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	12,4	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	15,6	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	5,6	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	8,3	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	6,8	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	4,4	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	2,9	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	6,7	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	6,5	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	7,4	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	4,5	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	4,0	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	27,3	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	7,3	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	12,8	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	72,5	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	37,5	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	309,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	449,9	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	58,8	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	88,0	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	52,5	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	119,9	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

<sup>3)</sup> De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

<sup>4)</sup> Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

## MOUVEMENT

Année	Caisse <sup>1)</sup>	Devises	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Remises à l'encaissement
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	296,6
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	287,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	272,5
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	307,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	283,9
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	322,3
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	406,7
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	386,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	341,5
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	372,3
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	489,7
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	586,0
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	647,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	555,6
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	579,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	670,0
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	680,4
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	518,0
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	535,7
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	488,8
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	494,1
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 <sup>3)</sup>	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	523,3

<sup>1)</sup> Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.  
<sup>3)</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
2 150,5	215,4	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	31,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	102,4	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	118,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	22,0	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	24,0	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	15,3	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	4,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	4,9	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	7,0	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	17,4	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	11,5	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	5,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	16,1	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	5,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	4,4	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	4,7	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	63,9	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	22,3	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	4,6	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	27,7	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	0,6	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>2)</sup>	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3)</sup>	Commissions <sup>4)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5)</sup>	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de recriptions <sup>1)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 979	1 977	—	—	—	117	1 563	738	496	69	20	473	4 509
1909	1 304	1 303	—	—	—	158	1 098	337	360	116	29	444	2 958
1910	2 502	2 490	—	—	—	247	1 270	1 084	481	69	5	1 415	4 243
1911	2 315	2 267	—	35	—	302	1 628	866	527	87	19	1 313	4 431
1912	3 430	3 233	—	183	—	568	1 117	396	479	125	22	705	5 432
1913	2 994	2 868	—	110	—	830	1 849	454	407	149	18	841	5 860
1914	5 292	4 472	427	371	—	1 046	1 208	487	527	192	19	426	8 345
1915	5 458	2 264	3 014	168	—	840	÷ 421	1 096	418	259	9	323	7 336
1916	5 874	939	4 872	51	—	920	2 470	1 520	382	321	12	288	11 211
1917	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	900	1 474	366	458	8	475	12 357
1918	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	1 120	1 553	520	695	140	25	16 769
1919	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	999	1 734	552	656	192	163	22 259
1920	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	3 996	4 164	446	619	189	187	22 879
1921	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 715	833	1 387	677	117	333	18 170
1922	4 492	848	3 575	55	—	2 070	4 640	1 288	747	752	130	497	13 622
1923	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	2 839	1 126	770	627	87	473	13 095
1924	3 606	3 246	175	175	—	3 323	909	1 617	609	525	137	867	9 859
1925	1 841	1 199	551	85	—	2 403	4 273	1 527	704	653	188	252	11 337
1926	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	4 927	1 098	543	539	249	267	11 572
1927	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	4 775	1 784	485	621	315	390	13 126
1928	4 240	2 970	995	271	—	2 821	5 222	496	475	578	393	468	13 757
1929	4 149	2 862	994	287	—	2 738	6 402	550	339	539	289	373	14 633
1930	1 658	972	422	258	—	1 675	7 646	468	1 359	727	287	778	13 042
1931	997	611	250	116	—	1 384	6 941	316	831	789	310	328	11 240
1932	517	300	91	89	16	1 375	4 660	197	2 240	662	340	310	9 681
1933	713	214	100	108	268	1 400	3 626	144	2 391	930	251	204	9 251
1934	1 338	256	606	117	338	1 926	3 529	119	1 203	698	234	217	8 830
1935	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 630	169	1 374	677	100	186	9 500

<sup>1)</sup> Jusqu'en 1930, escompte des recriptions de la Confédération seulement.  
<sup>2)</sup> Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
<sup>3)</sup> Non compris les amortissements.  
<sup>4)</sup> Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
<sup>5)</sup> Intérêts à l'Administration fédérale compris.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or <sup>6)</sup> Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 <sup>7)</sup>	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 <sup>7)</sup>	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 <sup>8)</sup>	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

<sup>6)</sup> Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

<sup>7)</sup> Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8)</sup> Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

<sup>9)</sup> Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>2)</sup>	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3)</sup>	Commissions <sup>4)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5)</sup>	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions <sup>1)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 562	145	1 270	736	170	219	9 133
1937	365	108	22	56	165	818	5 904	55	1 272	737	193	171	9 173
1938	523	259	159	23	67	571	10 429	46	2 445	673	95	181	14 601
1939	1 153	323	692	41	82	895	4 857	59	2 511	475	198	147	10 001
1940	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 454	75	3 087	546	146	132	11 520
1941	1 513	783	520	23	114	642	6 503	56	2 555	634	122	134	11 891
1942	1 210	853	138	19	108	484	9 294	48	2 183	669	146	133	13 901
1943	1 365	963	335	10	18	419	7 098	49	2 269	568	82	137	11 713
1944	1 241	959	198	14	17	426	8 424	50	2 198	674	136	131	13 018
1945	2 232	725	1 455	14	7	480	8 550	52	2 072	624	223	130	14 103
1946	859	628	89	37	14	868	16 725	93	1 377	1 154	138	142	21 072
1947	811	517	127	108	55	1 427	10 756	147	1 515	1 899	—	175	16 380
1948	2 134	1 827	44	163	95	1 498	7 168	176	1 736	2 345	95	150	15 002
1949	1 902	1 814	14	34	37	700	7 689	80	1 386	1 409	116	164	13 118
1950	1 623	1 567	11	16	25	552	10 470	81	1 350	1 223	151	171	15 279
1951	2 811	2 641	127	31	1	770	7 888	130	1 459	1 266	179	176	14 327
1952	3 934	3 537	328	53	5	736	8 232	117	1 303	934	139	191	15 204
1953	3 751	3 295	435	14	—	605	9 699	114	1 258	1 214	171	206	16 606
1954	2 705	2 192	489	19	—	622	10 689	126	1 356	971	102	223	16 348
1955	2 298	1 832	347	115	—	1 090	16 735	168	1 366	967	607	231	23 000
1956	2 648	1 975	464	206	—	1 149	19 215	182	1 550	864	571	234	25 945
1957	3 329	2 860	176	289	—	981	16 894	187	1 702	712	591	246	24 150

1) Depuis 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.  
2) Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
3) Non compris les amortissements.  
4) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

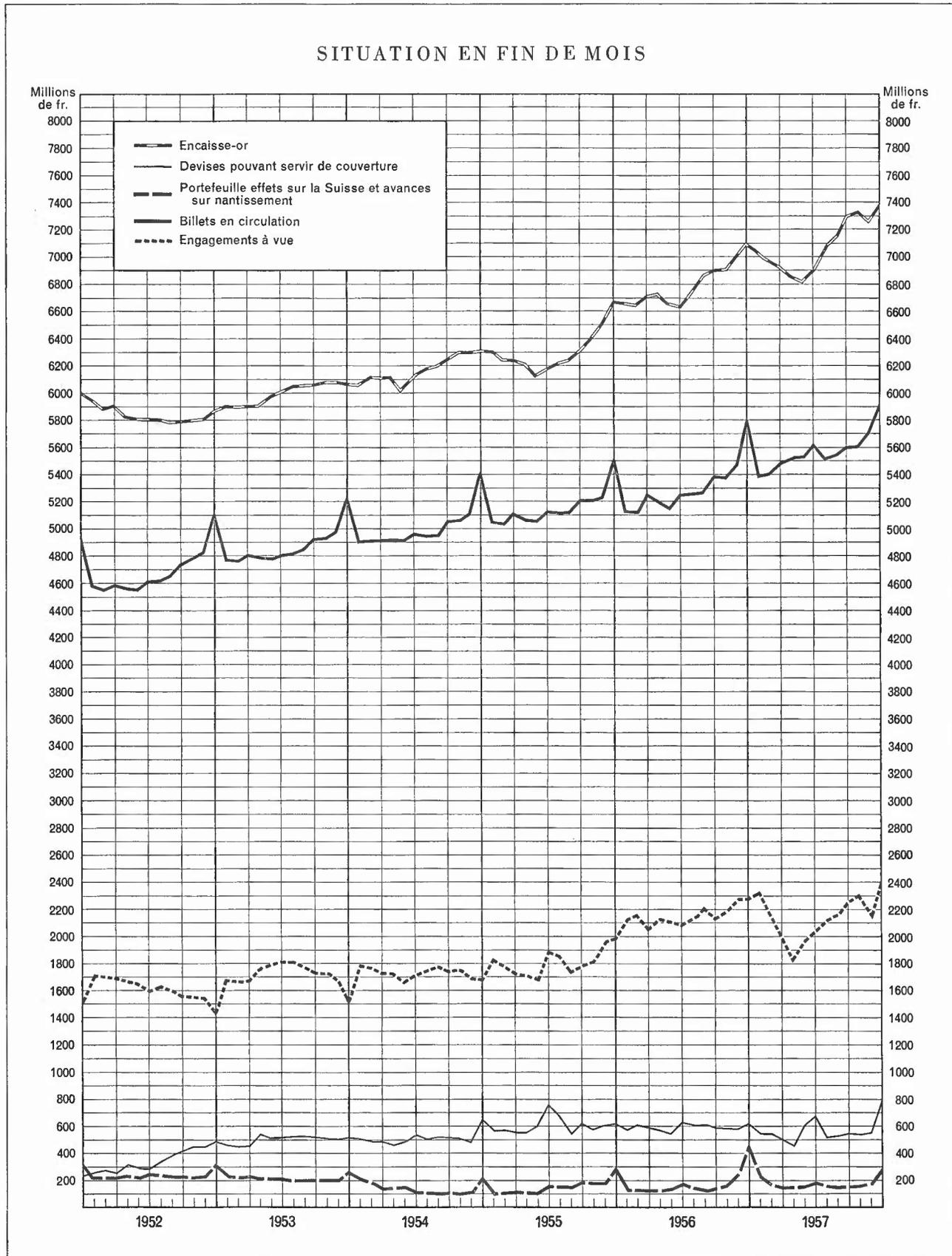
## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 <sup>a)</sup>	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 <sup>a)</sup>	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 <sup>a)</sup>	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 <sup>a)</sup>	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 <sup>a)</sup>	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 <sup>a)</sup>	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 <sup>b)</sup>	300	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 <sup>b)</sup>	300	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957

<sup>a)</sup> Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.  
<sup>b)</sup> Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.  
<sup>c)</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.  
<sup>d)</sup> Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.  
<sup>e)</sup> Frais de stérilisation.

# LA BANQUE NATIONALE SUISSE

## DE 1952 À 1957



# TRAFIC DE COMPENSATION

Annexe N° 8

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1953	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1954	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	24
1955	15	11	4	13	9	4	8	7	71	19	24
1956	15	11	4	13	9	4	8	7	71	20	24
1957	15	11	4	13	9	4	8	7	71	20	24
Nombre d'effets											
1953	67 440	35 005	3 686	117 751	69 359	5 890	15 676	210 307	525 114	—	—
1954	67 313	36 263	3 368	119 846	71 156	5 040	14 738	195 839	513 563	—	—
1955	65 945	37 177	3 240	125 534	72 481	5 195	13 579	200 818	523 969	—	—
1956	63 934	35 985	3 212	135 630	71 814	4 783	14 149	181 263	510 770	—	—
1957	67 438	36 952	2 977	148 428	72 732	4 825	14 532	182 462	530 346	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1953	672 532	168 337	36 169	1 106 923	400 392	25 322	94 955	889 982	3 394 612	201 889	1 038 731
1954	778 868	183 506	28 429	1 159 491	430 406	20 575	85 516	902 600	3 589 391	369 676	1 504 808
1955	834 845	185 761	27 462	1 368 238	480 951	25 501	82 527	868 467	3 873 752	424 216	1 791 533
1956	1 007 403	206 331	31 002	1 389 726	457 954	26 692	90 174	925 678	4 134 960	364 888	1 621 016
1957	1 147 189	224 386	33 178	1 784 773	500 281	26 928	111 816	965 633	4 794 184	326 616	1 408 864
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1953	46.60	55.38	28.85	53.15	56.84	45.29	42.79	63.37	54.47	57.42	76.41
1954	46.54	54.02	29.40	52.48	55.84	35.47	45.41	62.76	53.81	61.69	76.86
1955	46.18	54.70	31.94	53.74	55.09	33.92	45.94	64.46	54.28	59.64	76.36
1956	47.72	53.17	27.37	54.00	57.96	28.23	45.40	65.06	54.79	60.36	76.20
1957	51.33	54.07	27.00	51.83	53.71	34.36	39.33	64.01	53.91	58.71	75.86

# LISTE DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1958

## I. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1955-1959)

A. Müller, D<sup>r</sup> en droit, Amriswil, président. — Professeur P. Carry, D<sup>r</sup> en droit, avocat, Genève, vice-président

## II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1955-1959)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*)

- A. Müller, D<sup>r</sup> en droit, Amriswil, président  
Professeur P. Carry, D<sup>r</sup> en droit, avocat, Genève, vice-président
- \* J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg
- \* W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérisau
- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- R. Bratschi, président du Conseil national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Loetschberg-Simplon, Berne
- \* O. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion
- \* S. de Coulon, conseiller aux Etats, directeur d'Ebauches S. A., Fontainemelon
- \* E. Emmenegger, conseiller d'Etat, chef du Département des Finances du canton de Lucerne, Schüpfheim
- G. Eugster, D<sup>r</sup> en méd. vét., conseiller national, président de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, Blidegg
- \* G. Fischer, ingénieur, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Société anonyme des engrenages et machines Maag, Zurich, Zollikon
- \* B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller d'Etat, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du canton du Tessin, Lugano
- E. Gamper, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich
- \* J. Golay, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne
- A. Graedel, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne
- \* L. Gredig-Stünzi, hôtelier, Pontresina
- E. Hatt, D<sup>r</sup> ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich
- O. Howald, D<sup>r</sup> ès sc. techn. et D<sup>r</sup> h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg
- P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Binningen
- A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, Cortébert
- C. Koechlin, D<sup>r</sup> en droit h. c., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
- E. Kronauer, ingénieur, membre du conseil d'administration et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève

- H. Küng, D<sup>r</sup> h. c., directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bottmingen
- W. Linsmayer, D<sup>r</sup> en droit, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich
- R. Lorétan, D<sup>r</sup> en droit, avocat, Sion
- \* A. Lusser, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug, Zoug
- R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S. A., L'Orient
- \* K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat et notaire, Soleure
- \* A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges
- \* W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S. A., Bâle
- A. Raduner, président du Directoire commercial de St-Gall, Horn
- A. Schmid, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller national, membre du conseil de banque de la Banque cantonale d'Argovie, Oberentfelden
- \* F. Schnorf, membre de la direction générale de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, Meilen
- R. Speich, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle
- \* H. Stähli, président de la Banque cantonale de Berne, Berne
- J. R. Weber, agriculteur, membre du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Grasswil
- H. Winzenried, président de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, Deisswil
- E. Wyss, D<sup>r</sup> ès sc. pol., secrétaire et collaborateur économique de l'Union syndicale suisse, Bâle

### III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1955-1959)

- A. Müller, D<sup>r</sup> en droit, Amriswil, président de par ses fonctions  
Professeur P. Carry, D<sup>r</sup> en droit, Genève, vice-président de par ses fonctions
- W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérisau
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- R. Bratschi, président du Conseil national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Loetschberg-Simplon, Berne
- B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller d'Etat, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du canton du Tessin, Lugano
- O. Howald, D<sup>r</sup> ès sc. techn. et D<sup>r</sup> h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brugg
- C. Koechlin, D<sup>r</sup> en droit h. c., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
- W. Linsmayer, D<sup>r</sup> en droit, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich
- A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges

### IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1957/1958)

#### MEMBRES

- E. Gsell, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Ecole suisse des hautes études économiques et administratives de St-Gall, Bühler, président
- N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell
- A. von der Weid, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

#### SUPPLÉANTS

- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
- H. Meyer-Scholer, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Lausen, Liestal
- W. Bieri, directeur de la Banque Populaire de Sierre S.A., Sierre

## V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1955-1959)

### AARAU

- H. von Arx-Gresly, Olten, président  
O. Pfiffner, D<sup>r</sup> en chimie, administrateur-délégué de la maison « Elfa » Usine Electrochimique Francke S.A., Aarau, vice-président  
K. Oehler, directeur des Usines métallurgiques Oehler & Co., Société anonyme, Aarau

### BÂLE

- P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Binningen, président  
G. Bohny, D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Aktiengesellschaft, Bâle, vice-président  
W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Bâle

### BERNE

- A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du Canton de Berne et de cantons limitrophes, Wabern, président  
W. Weyermann, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président  
H. Hauser, membre du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S. A., Bienne

### GENÈVE

- J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S.A., Thônex, président  
J. Duckert, agent général de « La Genevoise », Compagnie d'Assurance sur la Vie, Genève, vice-président  
E. Bordier, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Bordier & Cie, Genève

### LAUSANNE

- L. Mercanton, administrateur-délégué de la Société romande d'électricité, Montreux, président  
Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne, vice-président  
A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas et Parc Avicole P. Langer Gland S. A., Gland

### LUCERNE

- J. Moser, directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président  
K. Bucher, conseiller national, secrétaire de la Chambre de commerce de Lucerne et de l'Union lucernoise du commerce et de l'industrie, Lucerne, vice-président  
J. Hug-Gübelin, D<sup>r</sup> ès sc. pol., de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A., Malters, Lucerne

### LUGANO

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, président  
E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président  
T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Société anonyme de Participations à des Entreprises financières « Finapar », Lugano

### NEUCHÂTEL

- H. Humbert, de la maison Jean Humbert & Cie S. A., La Chaux-de-Fonds, président  
J.-L. Borel, de la maison Ernest Borel & Cie S. A., Neuchâtel, vice-président  
G. Madliger, de la maison Madliger et Challandes Ing. S. A., Neuchâtel

### SAINT-GALL

- P. Markwalder, de la maison Markwalder & Co., St-Gall, président  
R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall, vice-président  
W. Forster-Geret, de la maison Forster Willi & Co., St-Gall

### ZURICH

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président  
H. Sträuli-Asp, de la maison Sträuli & Cie, Winterthour, vice-président  
R. H. Stehli-Pestalozzi, de la maison Stehli & Cie, Zurich

## VI. DIRECTION GÉNÉRALE

### MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE [DIRECTEURS GÉNÉRAUX]

W. Schwegler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich (président); R. Motta, D<sup>r</sup> en droit, Berne (vice-président); M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, Zurich

### DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### I<sup>er</sup> ET III<sup>e</sup> DÉPARTEMENTS À ZURICH

Chef du I<sup>er</sup> département: W. Schwegler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III<sup>e</sup> département: M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, membre de la Direction générale

Suppléant du chef du I<sup>er</sup> département: J. Leemann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur

Suppléant du chef du III<sup>e</sup> département: E. Colombo, directeur

Directeurs de division: H. Huber, avocat, W. Kull, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Chefs de division fondés de pouvoirs: O. Heyer, H. Lendi, H. Nägeli, H. Peyer, J. Rudin, J. Torgler

Fondés de pouvoirs: P. Bollmann, W. Breitenmoser, E. Brunner, E. Harlacher, E. Maag, E. Meier,  
L. Nosedà, R. Reutlinger, A. Ritter, H. Schmid, E. Schnorf

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, J. Bonorand, D<sup>r</sup> ès sc. pol., J. Dolder, P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol., G. Hasler, W. Haubensak,  
G. Jaquemet, D<sup>r</sup> ès sc. écon., A. Kunz, F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., R. Meier, E. Rentsch, M. de Rivaz, D<sup>r</sup> en droit,  
A. Rutz, H. Stahel, E. Thümena, A. Weiss, R. Würmli

#### *Agence de Winterthour*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: E. Maurer. – Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann. – Mandataire commercial: M. Weiss

#### II<sup>e</sup> DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: R. Motta, D<sup>r</sup> en droit, vice-président de la Direction générale

Suppléant: A. Hay, avocat, directeur

Directeur de division: H. Aepli, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: O. Kunz

Chefs de division fondés de pouvoirs: E. Burkhardt, H.-R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., H. Stricker, W. Suter, W. Zürcher

Fondés de pouvoirs: R. Aebersold, H. Baumgartner, H. Brunner, W. Forster, H. Moser, W. Stöcklin, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Mandataires commerciaux: W. Bretscher, E. Bringolf, W. Gutmann, H. Hulliger, K. Inäbnit, R. Raschle, Ch. Schweingruber

#### *Agence de Bienne*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: J. Messmer. – Fondés de pouvoirs: J. Immoos, A. Thevenon

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

Directeur de division et secrétaire général: E. Mosimann, Zurich

Suppléant du secrétaire général: H.-R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Berne

## VII. SUCCURSALES

### A A R A U

Directeur: R. Erb, D<sup>r</sup> ès sc. écon.  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Küng  
Fondés de pouvoirs: W. Enz, S. Hügi  
Mandataire commercial: W. Schaffner

### B Â L E

Directeur: J. Hablützel  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Bertschinger  
Fondés de pouvoirs: A. Probst, R. Winteler  
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, O. Laubscher,  
R. Ulbrich

### G E N È V E

Directeur: L.-M. de Torrenté  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: J. Terrier  
Fondés de pouvoirs: M. Berthoud, J. Rossi  
Mandataires commerciaux: E. Bersier, R. Jaccaz, Ph. Martin,  
E. Reymond

### L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Zuttel  
Fondés de pouvoirs: R. Andrié, O. Grec  
Mandataires commerciaux: A. Bornand, A. Delacrétaz, F. Duport

### L U C E R N E

Directeur: F. Jenny, D<sup>r</sup> en droit  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Sidler  
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, A. Kost, H. Landolt  
Mandataires commerciaux: W. Hofer, K. Schärli, Ch. Zelger

### L U G A N O

Directeur: R. Rossi, avocat  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Gaggini  
Fondé de pouvoirs: A. Canonica  
Mandataires commerciaux: R. Ghiringhelli, B. Rütsch,  
G. Steiger

### N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: Ch. Jequier  
Fondés de pouvoirs: E. Thomet, F. Verdon  
Mandataires commerciaux: A. Binggely, Ch. Girod

#### *Agence de La Chaux-de-Fonds*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: R. Zintgraff  
Fondé de pouvoirs: R. Girardier  
Mandataire commercial: J. Henny

### S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Steinmann  
Fondés de pouvoirs: E. Schöbi, R. Siegrist  
Mandataires commerciaux: H. P. Menet, A. Schmidheini